



**DISARMAMENT COMMISSION  
OFFICIAL RECORDS**

**65** th MEETING : 10 SEPTEMBER 1959  
ème SEANCE : 10 SEPTEMBRE 1959

**COMMISSION DU DÉSARMEMENT  
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

**TABLE OF CONTENTS**

	<i>Page</i>
Statement by the Secretary-General.....	1
Adoption of the agenda (DC/Agenda/65).....	1
Election of the Chairman .....	1
Letter dated 7 September 1959 from the representatives of France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America addressed to the Secretary-General, transmitting the text of a communiqué issued by the four Powers and requesting the convening of the Disarmament Commission (DC/144) .....	4

**TABLE DES MATIERES**

	<i>Pages</i>
Déclaration du Secrétaire général .....	1
Adoption de l'ordre du jour (DC/Agenda/65) .....	1
Election du Président .....	1
Lettre, en date du 7 septembre 1959, adressée au Secrétaire général par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, transmettant le texte d'un communiqué publié le 7 septembre par les quatre puis- sances et demandant de convoquer la Commission du désarme- ment (DC/144) .....	4

#### NOTE

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Disarmament Commission and its committees are published in supplements to the Official Records.

*Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.*

\*

\* \* \*

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits in extenso dans le texte des séances de la Commission du désarmement et de ses comités sont publiés dans les suppléments aux Documents officiels.

*Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.*

## SIXTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Thursday, 10 September 1959, at 3 p.m.

## SOIXANTE-CINQUIEME SEANCE

Tenue à New York, le jeudi 10 septembre 1959, à 15 heures.

Temporary Chairman: Mr. Dag HAMMARSKJOLD

(Secretary-General);

Chairman: Mr. Luis PADILLA NERVO (Mexico).

### Statement by the Secretary-General

1. The SECRETARY-GENERAL: The meeting of the Disarmament Commission is called to order. I have the honour to open this meeting and to welcome the members of the Commission. It has been convened at the joint request [DC/144] of France, the United Kingdom, the Union of Soviet Socialist Republics and the United States and in accordance with the procedure laid down in General Assembly resolution 1252 D (XIII). It will be recalled that this resolution also provided that the Disarmament Commission in its present form should begin its activities under rule 162 of the rules of procedure of the General Assembly.

2. I may recall that the Introduction to the annual report of the Secretary-General on the work of the Organization includes certain observations by me on the disarmament question.<sup>1/</sup> These observations relate to procedures of negotiation on disarmament in relation to the responsibility of the Organization.

3. I would not wish to dwell further on this aspect at the moment. Within a very short time, the General Assembly will have an opportunity to decide in what way this Commission, which has been constituted in its present form for 1959 and on an ad hoc basis, should continue in the future the work on which it is embarking today.

### Adoption of the agenda (DC/Agenda/65)

The agenda was adopted.

### Election of the Chairman

4. The SECRETARY-GENERAL: You will now want to elect a Chairman of the Commission. Are there any nominations?

5. U THANT Burma: It is certainly a pleasure and a privilege for me to propose Ambassador Luis Padilla Nervo, the permanent representative of Mexico to the United Nations, for the chairmanship of the Disarmament Commission. It will hardly be possible for me

Président provisoire: M. Dag HAMMARSKJOLD  
(Secrétaire général);

Président: M. Luis PADILLA NERVO (Mexique).

### Déclaration du Secrétaire général

1. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): J'ai l'honneur de déclarer ouverte la séance de la Commission du désarmement et de souhaiter la bienvenue à ses membres. La convocation de la Commission a été demandée conjointement [DC/144] par les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques socialistes soviétiques et s'est faite conformément à la procédure prévue par la résolution 1252 D (XIII) de l'Assemblée générale. On se rappellera qu'en vertu de cette même résolution, la Commission du désarmement telle qu'elle est actuellement composée doit commencer ses travaux aux termes de l'article 162 du règlement intérieur de l'Assemblée générale.

2. Je me permets de rappeler que, dans l'Introduction au rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, j'ai formulé certaines observations touchant la question du désarmement<sup>1/</sup>. Ces observations ont trait à la procédure de négociations sur le désarmement eu égard aux responsabilités de l'Organisation.

3. Je n'insisterai pas pour le moment sur ce point. L'Assemblée générale aura d'ici peu l'occasion de décider de quelle manière la Commission, dont la composition actuelle a été fixée pour 1959 et à titre spécial, devra poursuivre à l'avenir les travaux qu'elle entreprend aujourd'hui.

### Adoption de l'ordre du jour (DC/ Agenda/ 65)

L'ordre du jour est adopté.

### Election du Président

4. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): La Commission va maintenant procéder à l'élection de son président. Y a-t-il des candidatures?

5. U THANT (Birmanie) (traduit de l'anglais): J'ai le plaisir et l'honneur de proposer d'élire président de la Commission M. Luis Padilla Nervo, représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Il est à peu près impossible d'exposer

<sup>1/</sup> Official Records of the General Assembly, Fourteenth Session, Supplement No. 1A, p. 6.

<sup>1/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quatorzième session, Supplément No 1A, p. 6.

to list comprehensively the activities and accomplishments of Ambassador Padilla Nervo in the sphere of international relations, and I hope it will be sufficient for my purpose just to recount some of his more outstanding achievements.

6. After a brilliant diplomatic career in the service of the Government of Mexico, Mr. Padilla Nervo was appointed Envoy Extraordinary and Minister Plenipotentiary in 1933, and in that capacity he represented Mexico in several countries. Mr. Padilla Nervo was then promoted to the rank of Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary in 1945, and was assigned to London as the representative of Mexico in the Executive Committee of the Preparatory Commission of the United Nations.

7. Later on, Mr. Padilla Nervo held very responsible posts, including the office of Under-Secretary of Education and Fine Arts, the office of Assistant Secretary of Labour and Social Services and the office of the Secretary for Foreign Affairs. Mr. Padilla Nervo's extraordinary qualities of head and heart were also evident in many of his important Government assignments.

8. I shall cite only a few of those international conferences in which Mr. Padilla Nervo's contribution was very significant. These conferences are the International Labour Conference at Geneva in 1938, the League of Nations Assembly, again at Geneva in the same year, The Preparatory Commission of the United Nations at London in 1945, various sessions of the United Nations General Assembly since 1945, and sessions of the Security Council, the Trusteeship Council and the Economic and Social Council of the United Nations.

9. Mr. Padilla Nervo's outstanding qualities of statesmanship were universally recognized in 1951 when he was elected President of the sixth session of the United Nations General Assembly. Both before and after his election as President, Mr. Nervo had the unique distinction of serving as Chairman of his country's delegation for more times than any other statesman from any other country that I can think of. Mr. Nervo's very successful and brilliant diplomatic career, which I have briefly outlined, will, I am sure, stand him in very good stead in guiding the deliberations of the Disarmament Commission which is certain to play a very great role for the achievement of peace and the progress of mankind.

10. I feel that my brief intervention will be lacking in objectivity if I fail to mention my delegation's gratitude to Ambassador Ali Sastroamidjojo of the Republic of Indonesia, who himself is an equally outstanding statesman and the father of Bandung, if I may say so, for having withdrawn so graciously and so magnanimously his candidacy for the chairmanship of the Disarmament Commission. This noble gesture on the part of the Government of the Republic of Indonesia is a standing testimony not only to the universal esteem in which Ambassador Padilla Nervo is held, but also to the fact that we Asians and Africans are eager to work very closely with our brothers from Latin American countries for the creation of a better world to live in.

11. With these remarks, I propose Ambassador Padilla Nervo of Mexico for the chairmanship of the Disarmament Commission.

par le menu les activités et l'œuvre de M. Padilla Nervo dans le domaine des relations internationales et je crois pouvoir me borner à signaler quelques-uns des événements les plus marquants de sa carrière.

6. En 1933, M. Padilla Nervo, qui comptait déjà plusieurs années de brillants services diplomatiques, a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire et a en cette qualité représenté le Mexique auprès de plusieurs gouvernements. En 1945, il a été promu ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et a été envoyé à Londres comme représentant du Mexique au Comité exécutif de la Commission préparatoire des Nations Unies.

7. Par la suite, il devait occuper des postes clefs, notamment celui de sous-secrétaire à l'éducation et aux beaux-arts, celui de Secrétaire adjoint au travail et aux services sociaux et celui de Secrétaire aux affaires étrangères. M. Padilla Nervo a également fait montre de ses exceptionnelles qualités de cœur et d'esprit au cours de nombre de missions importantes qui lui ont été confiées par le Gouvernement mexicain.

8. Parmi les réunions internationales auxquelles M. Padilla Nervo a apporté une contribution notable, je me bornerai à citer la Conférence internationale du Travail qui s'est tenue à Genève en 1938, l'Assemblée de la Société des Nations à Genève la même année, la Commission préparatoire des Nations Unies à Londres en 1945 et, depuis lors, diverses sessions de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil de tutelle et du Conseil économique et social des Nations Unies.

9. Les éminentes qualités d'homme d'Etat de M. Padilla Nervo ont reçu une consécration universelle en 1951 lorsqu'il a été élu président de la sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Tant avant qu'après son élection à la présidence, M. Padilla Nervo a été le chef de la délégation de son pays et cela, à ma connaissance, plus fréquemment que n'importe quel autre homme d'Etat de n'importe quel autre pays. Cette brillante carrière diplomatique dont j'ai brièvement retracé les grandes lignes l'a, à mon avis, parfaitement préparé à diriger les travaux de la Commission du désarmement qui ne manquera pas de jouer un rôle essentiel en ce qui concerne la paix et le progrès de l'humanité.

10. Je manquerais d'objectivité si, dans cette brève intervention, je n'exprimais pas la reconnaissance de ma délégation à M. Ali Sastroamidjojo, ambassadeur d'Indonésie — qui est lui-même un homme d'Etat éminent et, si je puis m'exprimer ainsi, le père de la Conférence de Bandung — pour avoir, avec tant de bonne grâce et de générosité, retiré sa candidature à la présidence de la Commission du désarmement. Ce noble geste du Gouvernement de la République d'Indonésie témoigne avec éclat non seulement de l'estime universelle dont jouit M. Padilla Nervo, mais aussi du vif désir qu'ont les pays d'Asie et d'Afrique de travailler en étroite collaboration avec les pays d'Amérique latine à l'avènement d'un monde meilleur.

11. Je propose donc d'élire M. Padilla Nervo président de la Commission du désarmement.

12. Mr. CORREA (Ecuador) (translated from Spanish): It is for me a great honour and a particular personal pleasure to support the candidature which has just been put forward by the representative of Burma. I support this nomination on behalf not only of my delegation but of all the Latin American delegations.

13. The personality of Mr. Padilla Nervo is very well known at the United Nations in whose activities, as the representative of Burma has just said, he has participated without interruption, in one capacity or another, since its foundation. He was the representative of Mexico at the San Francisco Conference, a member of the Preparatory Commission, and since then, either as the Minister of Foreign Affairs of Mexico—a post which he held for six years—or as permanent representative of Mexico, he has headed his country's delegation at all sessions of the General Assembly.

14. In 1951 Mr. Padilla Nervo was President of the General Assembly and on that occasion he demonstrated his calmness and impartiality, his profound knowledge of our problems, his admirable political sense and his statesmanlike vision. Mr. Padilla Nervo has for year after year made an outstanding contribution to the General Assembly in connexion with problems concerning disarmament. His intervention has one more than one occasion pointed out the way for the General Assembly to follow.

15. By electing—as we hope Ambassador Padilla Nervo as Chairman, the Disarmament Commission will have the benefit of his rich experience, his extraordinary background knowledge and his fine perception of the complex and multiple aspects of disarmament problems.

16. Before concluding I wish to say that, like the representative of Burma, the Latin American group greatly appreciates the friendly gesture made by the representative of Indonesia in withdrawing his candidature in the interests of unanimity in the Disarmament Commission.

17. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Soviet delegation is pleased to support the candidacy of Ambassador Padilla Nervo for the chairmanship of the Disarmament Commission. Mr. Padilla Nervo has had broad experience in the work of the United Nations and has all the qualities required for the chairmanship of so important a United Nations body as the Disarmament Commission. His skill, tact and objectivity in carrying out the tasks and responsibilities imposed on him are known and recognized by all.

18. I have no doubt that he will once again display these qualities as chairman of the Disarmament Commission. Therefore the Soviet delegation has great pleasure in seconding the nomination of Mr. Padilla Nervo as Chairman of the Disarmament Commission.

19. Mr. DELGADO (Philippines): I feel that I am serving the interest of my country by stating that, in view of the close connexions between Mexico and the Phillipines from the very early days of the Spanish régime, the Philippine delegation is more than happy to second the nomination of Ambassador Padilla Nervo.

12. M. CORREA (Equateur) [traduit de l'espagnol]: C'est pour moi un grand honneur et un plaisir tout particulier d'appuyer la candidature que vient de proposer le représentant de la Birmanie. J'appuie cette candidature non seulement au nom de la délégation que je représente, mais encore au nom de toutes les délégations d'Amérique latine.

13. L'ambassadeur du Mexique, M. Padilla Nervo, est une personnalité bien connue à l'Organisation des Nations Unies, aux travaux de laquelle, comme vient de le rappeler le représentant de la Birmanie, il a participé sans interruption à un titre ou à un autre depuis sa fondation. Il a représenté le Mexique à la Conférence de San Francisco, il a fait partie de la Commission préparatoire et, depuis lors, soit comme Ministre des relations extérieures du Mexique — charge qu'il a occupée pendant six ans — soit comme représentant permanent du Mexique, il a dirigé la délégation de son pays à toutes les sessions de l'Assemblée générale.

14. En 1951, M. Padilla Nervo a été président de l'Assemblée générale et il a pu faire valoir, à cette occasion, ses qualités de sérénité et d'impartialité, sa profonde connaissance des problèmes, son sens politique admirable et la hauteur de ses vues d'homme d'Etat. A l'Assemblée générale il a régulièrement apporté, chaque année, une contribution remarquable à l'étude des problèmes du désarmement. En plus d'une occasion, ses interventions ont ouvert la voie qu'a suivie l'Assemblée.

15. Si, comme nous l'espérons, M. Padilla Nervo est élu président de la Commission du désarmement, celle-ci bénéficiera de sa riche expérience, de sa connaissance remarquable de l'historique de la question et de la claire perception qu'il a des aspects complexes et multiples des problèmes du désarmement.

16. Je ne voudrais pas terminer sans dire, après le représentant de la Birmanie, que le groupe latino-américain apprécie à sa juste mesure le geste amical du représentant de l'Indonésie, qui a décidé de ne pas poser sa candidature pour permettre l'unanimité de la Commission du désarmement.

17. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation de l'Union soviétique appuie avec plaisir la candidature de M. Padilla Nervo au poste de président de la Commission du désarmement. M. Padilla Nervo a une grande expérience des travaux de l'Organisation des Nations Unies et possède toutes les qualités nécessaires au président d'un organe aussi important que la Commission du désarmement. Chacun connaît et apprécie la maîtrise, le tact et l'objectivité dont il fait preuve dans l'accomplissement des tâches et des responsabilités qui lui sont confiées.

18. Je ne doute pas que M. Padilla Nervo manifestera de nouveau ces qualités en tant que président de la Commission du désarmement. C'est pourquoi la délégation soviétique appuie volontiers sa candidature.

19. M. DELGADO (Philippines) [traduit de l'anglais]: Je crois servir les intérêts de mon pays en déclarant qu'en raison des liens étroits qui existent entre le Mexique et les Philippines depuis les tout premiers temps de la domination espagnole, la délégation philippine est très heureuse d'appuyer la candidature de M. Padilla Nervo.

20. If I may do so, I move that the nominations be closed and that the Secretary be instructed to cast the unanimous ballot of this Commission in favour of Ambassador Padilla Nervo.

21. Mr. LODGE (United States of America): The United States has known Ambassador Padilla Nervo as a neighbour and statesman for many years and holds him in the highest esteem. We have a very clear idea of his talents, of his sense of dedication to the best interests of the world community and of his knowledge of many of the intricacies of this extraordinarily intricate subject. We think that the United Nations can congratulate itself on having such a man to preside over this body as we very warmly second the nomination.

22. The SECRETARY-GENERAL: Noting this further support for the candidate proposed and as there is no other candidate, I would, with the consent of the Commission, declare Ambassador Padilla Nervo elected Chairman by acclamation.

*It was so decided.*

**Letter dated 7 September 1959 from the representatives of France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America addressed to the Secretary-General transmitting, the text of a communiqué issued by the four Powers and requesting the convening of the Disarmament Commission (DC/144)**

23. The CHAIRMAN (translated from Spanish): I wish to thank all the Members of the United Nations represented here for the honour which they have done me in appointing me Chairman of the Disarmament Commission. I interpret this as a compliment to my country and to the Latin American group of nations—among them Mexico—which have diligently collaborated with the other Members of the United Nations in the attainment of the high purposes of that Organization.

24. I particularly wish to thank the representative of Burma, U Thant, and the representative of Ecuador, Mr. Correa, for having proposed and seconded my candidature and for the very kind things they said about my work.

25. The armaments race is today the gravest threat to peace and security. In the last few years, owing to improved and advanced techniques, and the amazing discoveries of science, the problem has acquired a new and dramatic dimension.

26. It is high time, therefore, to proceed on the assumption that international problems and differences between the great Powers can no longer be solved by force. From now on, the only solution compatible with survival is negotiation and the peaceful settlement of disputes.

27. At the present time, there is practically no important international question, whether political or economic, the solution of which does not depend at least in part on disarmament. It may be said that this problem is the supreme test of the United Nations, and that

20. Je suggérerais de déclarer close la liste des candidats et d'inviter le Secrétaire à prendre acte du vote unanime de la Commission en faveur de M. Padilla Nervo.

21. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Les Etats-Unis connaissent depuis des années M. Padilla Nervo en tant qu'homme d'Etat et représentant d'un pays voisin et ont pour lui la plus grande estime. Nous n'ignorons pas ses qualités, son dévouement aux intérêts majeurs de la communauté internationale et sa connaissance de nombre des difficultés du problème extraordinairement complexe qui nous occupe. Nous pensons que les Nations Unies ne pourront que se féliciter de la présence d'une telle personnalité à la présidence de cette commission et nous appuyons sans réserve sa candidature.

22. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Compte tenu de cette nouvelle déclaration en faveur du candidat proposé et étant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, je déclarerai, avec l'assentiment de la Commission, M. Padilla Nervo élu président par acclamation.

*Il en est ainsi décidé.*

**Lettre, en date du 7 septembre 1959, adressée au Secrétaire général par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, transmettant le texte d'un communiqué publié par les quatre puissances et demandant de convoquer la Commission du désarmement (DC/144)**

23. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies représentés ici de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'élevant à la présidence de la Commission du désarmement. J'interprète leur geste comme un hommage rendu plutôt à mon pays et au groupe des nations latino-américaines dont le Mexique fait partie, qui s'est employé sans relâche, avec les autres Etats Membres, à atteindre les buts élevés de l'Organisation.

24. J'exprime tout spécialement ma reconnaissance aux représentants de la Birmanie, U Thant, et de l'Équateur, M. Correa, qui ont présenté et appuyé ma candidature et qui ont eu pour moi de si aimables paroles.

25. La course aux armements est la menace la plus grave qui pèse aujourd'hui sur la paix et la sécurité. Au cours de ces dernières années, le perfectionnement et les progrès de la technique ainsi que les découvertes extraordinaires de la science ont donné à ce problème des dimensions nouvelles et spectaculaires.

26. Le moment est donc venu d'agir en comprenant qu'il ne sera plus possible, à l'avenir, de résoudre par la force les problèmes internationaux et les différends entre grandes puissances. Dorénavant, il n'est, si nous voulons survivre, d'autre moyen que la négociation et la solution pacifique des conflits.

27. Il n'existe guère actuellement de question internationale importante, qu'elle soit d'ordre politique ou économique, dont la solution ne dépende pas, au moins en partie, du désarmement. On peut dire que ce problème constitue une véritable pierre de touche pour

it will justify its existence, in the last analysis, by the extent to which it contributes to the solution of this problem.

28. An agreement on disarmament would bring incalculable benefits to humanity, freeing it from the fear of war, making possible the consolidation of a just peace, and releasing vast human energies and economic resources which could be devoted to programmes of co-operation and development of immense importance. All men, all the peoples of the world, could then have a share in the enjoyment of the good things of life.

29. Hence it is the general conviction that the primary object of every statesman must be the attainment of balanced and effectively controlled disarmament as the best means of ensuring peaceful relations between nations. The urgent task of negotiating disarmament agreements satisfactory to all States concerned is therefore closely related to the essential mission of the United Nations, which consists in laying the foundations of a new peace based on freedom and justice.

30. For the first time, each and every Member of the United Nations is a member of the Disarmament Commission and will therefore have an opportunity to co-operate in the study and solution of the most important problem of our time. The tasks originally assigned to the Atomic Energy Commission—set up fourteen years ago as one of the first acts of the General Assembly at its first session—and to the Commission for Conventional Armaments, were later entrusted to the new Disarmament Commission established in Paris in January 1952 and transferred on 4 November 1958 to the organ which is meeting today for the first time.

31 In changing the composition of the Disarmament Commission, the General Assembly reaffirmed the responsibility of the United Nations for seeking a solution to the problem, and expressed its wish that all Member States should be in a position to contribute to a solution of the problem on a continuing basis.

32. In the course of years and in various resolutions the General Assembly has restated the terms of reference of the Disarmament Commission and has defined its functions. These terms of reference and these functions do not depend on or vary with the composition of the Commission. They constitute continuing directives and are applicable to the present Commission which consists of all the Members of the United Nations.

33. The General Assembly has expressed the hope that all the members of the Commission will collaborate in an effort which will enable the United Nations to draw up complete and co-ordinated plans concerning each of the various aspects of disarmament. Furthermore, the General Assembly has conferred upon the Disarmament Commission the power and the authority to embody any proposals and agreements concluded among the great Powers in a treaty or treaties which would be submitted for the approval of the Security Council and the General Assembly. For that purpose, the Commission may, if the occasion arises, recommend the holding of a special session of the General

l'Organisation. L'Organisation des Nations Unies justifiera son existence, en dernière analyse, dans la mesure où elle contribuera à le résoudre.

28. Un accord sur le désarmement aurait des conséquences incalculables dont bénéficierait l'humanité: il dissiperait la crainte de la guerre, permettrait de consolider une paix juste et libérerait, en quantités immenses, des énergies humaines et des ressources économiques qui pourraient être consacrées à l'exécution de programmes de coopération et de développement d'une portée immense. Tous les hommes, tous les peuples de la terre, pourraient alors jouir en commun des biens qu'offre la vie.

29. Chacun devrait donc se convaincre que le premier objectif de tout homme d'Etat doit être l'institution d'un désarmement équilibré et efficacement contrôlé en tant que meilleur moyen d'assurer des relations pacifiques entre les nations. La tâche urgente de négocier des accords de désarmement satisfaisants pour tous les Etats intéressés se confond ainsi avec la mission essentielle des Nations Unies: jeter les bases d'une nouvelle paix de liberté et de justice.

30. Pour la première fois, tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies sans exception font partie de la Commission du désarmement; ils se voient ainsi offrir, pour s'acquitter de leur devoir et exercer leur droit, l'occasion et la tribune qu'il leur faut pour apporter leur collaboration à l'étude et à la solution du problème le plus important de notre temps. Les tâches primitivement confiées à la Commission de l'énergie atomique — dont la création, il y a 14 ans, a été l'un des premiers actes de l'Assemblée générale à sa première session — et à la Commission des armements de type classique ont été confiées par la suite à la nouvelle Commission du désarmement créée à Paris en janvier 1952, puis transférées, le 4 novembre 1958, à l'organe qui se réunit aujourd'hui pour la première fois.

31. En modifiant la composition de la Commission du désarmement, l'Assemblée générale a réaffirmé la responsabilité qui incombe à l'Organisation des Nations Unies de chercher une solution au problème et manifesté sa volonté de voir tous les Etats Membres mis en mesure de contribuer de façon continue à la solution de ce problème.

32. L'Assemblée générale a confirmé, au cours des années et dans diverses résolutions, le mandat de la Commission du désarmement et a défini ses fonctions. Ce mandat et ces fonctions ne dépendent pas de la composition de la Commission et ne varient pas avec elle; ils constituent des directives toujours en vigueur et s'appliquent à la Commission actuelle composée de tous les Membres de l'Organisation.

33. L'Assemblée a exprimé l'espoir que, grâce à la collaboration de tous les membres de la Commission, les Nations Unies pourraient élaborer des plans complets et coordonnés concernant chacun des divers aspects du désarmement. De même, elle a conféré à la Commission du désarmement le pouvoir et le mandat de reprendre les propositions et accords éventuels des grandes puissances dans un traité ou des traités qui seraient soumis à l'approbation du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. A cet effet, la Commission peut, le cas échéant, recommander la réunion de l'Assemblée générale en session extraordinaire ou la convocation d'une conférence spéciale sur le désar-

Assembly or the convening of a special conference on disarmament. In that way, any agreement among the Powers would be brought into relation with such action as might be called for by the appropriate United Nations organs which have jurisdiction and responsibility with regard to the disarmament problem.

34. The agreement of the great Powers to resume disarmament negotiations and their decision to consult together as to what steps should be taken to draw up agreements and recommendations which might serve as a basis for the consideration of the disarmament question in the United Nations are not essentially different from the directives and methods suggested by the General Assembly in its own resolutions. In fact, the General Assembly as long ago as 1955 [resolution 715 (VIII)] suggested the advisability of forming a committee of the Powers principally concerned to seek acceptable solutions in private, and it also expressed the view that such a committee's work would be facilitated if it met in turn in the various countries most concerned in the problem.

35. The activities of the Powers in the committee which they have agreed to set up are linked to these of the United Nations by the express recognition of this Commission's final responsibility in the matter and by the undertaking of the four Governments to keep the Disarmament Commission and, through it, the United Nations General Assembly and the Security Council informed of the progress of the committee's deliberations.

36. Since August 1957, there has been no direct conversation between the great Powers on the subject of disarmament. The absence of any negotiation in this long period of two years has contributed to the aggravation of international tension and has given impetus to the armaments race. At the same time, too, the activities of the Disarmament Commission have been interrupted and serious disagreements have arisen among the Powers with regard to the composition and nature of the organs which were intended to serve as an instrument and forum for disarmament negotiations.

37. All the Governments in the United Nations have time and time again urged the Powers to resume negotiations and reach an agreement with regard to some acceptable means of enabling the United Nations to carry out the responsibility entrusted to it by the Charter. It is satisfactory to note that at last the great Powers have heard the general outcry and have reached agreement both with regard to the composition of the Disarmament Commission and to the resumption of their efforts to seek means of reaching an understanding and finding acceptable solutions in private.

38. The convening of this Commission has, therefore, a special significance which should not go unnoticed. For the first time, all Member States are represented on it; its composition is therefore a mirror of the political realities of our world at the present time; it is at the same time a visible sign and affirmation of universal interest and concern in the question of disarmament. In virtue of the Charter, of the instructions of the General Assembly and of their own recog-

mement. Ainsi, tout accord entre les puissances serait lié à l'action adéquate et opportune des organes appropriés de l'ONU, compétents et responsables en matière de désarmement.

34. L'accord intervenu entre les grandes puissances pour faire progresser les négociations relatives au désarmement et leur décision de se consulter pour étudier les voies propres à conduire à des accords et à des recommandations susceptibles de servir de base à l'examen de la question du désarmement à l'Organisation des Nations Unies ne s'écartent pas essentiellement des directives et des méthodes suggérées par l'Assemblée générale dans ses résolutions. En effet, l'Assemblée générale avait indiqué dès 1953 [résolution 715 (VIII)] qu'il conviendrait d'instituer un comité des puissances principalement intéressées et de le charger de rechercher, en privé, une solution acceptable; elle a estimé en outre que ledit comité faciliterait la marche <sup>des</sup> ses travaux en tenant ses séances privées, suivant les besoins, dans les différents pays que la question intéresse le plus.

35. Le rapport, le lien entre les activités des puissances au sein du comité constitué par elles d'un commun accord, est déterminé par la reconnaissance expresse de l'autorité suprême de notre commission en la matière et par la décision commune prise par les quatre gouvernements de tenir la Commission du désarmement et, par son intermédiaire, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies informés des progrès des délibérations du comité.

36. Depuis août 1957, aucune conversation directe n'avait eu lieu entre les grandes puissances en matière de désarmement. L'absence de toute négociation pendant cette longue période de deux ans a contribué à aggraver la tension internationale et à accélérer la course aux armements. Parallèlement, et à la même date, les travaux de la Commission du désarmement ont été interrompus et de sérieux désaccords ont surgi entre les puissances au sujet de la composition et de la nature des organes destinés à servir d'instrument et de tribune pour les négociations relatives au désarmement.

37. La voix de tous les gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies s'est élevée pour inviter instamment, une fois encore, les grandes puissances à reprendre leurs négociations et à s'entendre sur la forme et les moyens, acceptables pour tous, qui permettraient à l'Organisation de s'acquitter avec succès de la tâche que la Charte lui assigne en la matière. On est heureux de constater que les grandes puissances ont enfin entendu cet appel général. L'accord s'est maintenant établi entre elles, en ce qui concerne tant la composition de la Commission du désarmement que la reprise de leurs efforts pour examiner les possibilités d'entente et rechercher en privé des solutions acceptables.

38. La convocation de notre commission revêt donc une signification spéciale et ne doit pas passer inaperçue. Pour la première fois, tous les Etats Membres y sont représentés: sa composition reflète par conséquent la réalité politique du monde actuel; elle est en même temps le signe visible et l'affirmation de l'intérêt et de la préoccupation universels que suscite le désarmement. Les grandes puissances ont, aux termes de la Charte, en raison du mandat de l'Assemblée

nition of their special responsibility, the great Powers have the obligation and the duty to reach an agreement on disarmament which they must jointly submit in due course for the consideration and approval of the United Nations.

39. All the Member States and all the peoples of the world are anxiously hoping that the great Powers will be able and willing to reconcile their differences for the good of mankind. It is their duty to persevere in their task, and we all trust that they will be successful.

40. Mr. BERARD (France) (translated from French): First, allow me, Mr. Chairman, to express the pleasure which my delegation feels at your election to the Chairmanship of the Disarmament Commission. Your outstanding qualities as statesman and diplomat would themselves be reason enough for inviting you to accept this office. But we are also fortunate to have in you one who has devoted himself unceasingly to the cause of disarmament and whose enthusiasm has been equalled by his ability. I am sure that the Commission can congratulate itself upon having the benefit of your valuable knowledge and guidance, which augur well indeed for the success of its future work.

41. Members of the Commission will all have taken note of the joint letter dated 7 September 1959 from the permanent representatives of France, the Soviet Union, the United Kingdom and the United States to the Secretary-General and of the communiqué enclosed therein [DC/144]. This communiqué is a sequel to that issued at Geneva on 5 August 1959 in which the four Ministers of Foreign Affairs announced that they had had exchanges of views on the ways in which it would be possible to make real progress during new negotiations on the disarmament question. It appeared to my Government to be particularly desirable for the four Ministers to use the opportunity, presented by their meeting at Geneva, to consider the disarmament question. If there is one problem of such overriding importance that it embraces all others, it is disarmament. It has given rise to so much anxiety, nourished so many hopes and created so many disappointments for all the peoples of the world, that it would have been unthinkable for those who have special responsibilities in the matter to neglect this opportunity of dealing with it.

42. It is not my intention here to give an historical account of the disarmament negotiations. You, Mr. Chairman, have already done this clearly and eloquently. It will suffice if I recall that there are serious differences between Western and Soviet thinking, which have stood in our way like a difficult hurdle whenever the United Nations has endeavoured to bring plans for general and controlled disarmament to fruition.

43. Thus, there have been no disarmament negotiations within the framework of the United Nations since 1957, and in 1959 the Disarmament Commission has been unable to meet until now, for fear of disappointing the hopes to which it would have given rise.

44. The four Powers—and this my colleagues from the Soviet Union, the United Kingdom and the United States will confirm—were anxious to remove this ob-

générale et du fait que leur responsabilité spéciale est reconnue, l'obligation d'élaborer sur le désarmement des accords qui, avec leur appui à toutes, pourront être soumis en temps voulu à l'examen et à l'approbation des Nations Unies.

39. Tous les Etats Membres et tous les peuples du monde attendent avec anxiété que les grandes puissances aient le pouvoir et le désir de concilier leurs divergences de vues en la matière sans autre souci que le bien de l'humanité. Ces puissances ont le devoir de persévéérer dans leur tâche et nous avons tous confiance en leur succès.

40. M. BERARD (France): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous dire la satisfaction que procure à ma délégation votre élection à la présidence de la Commission du désarmement. Vos éminentes qualités d'homme d'Etat et de diplomate auraient été des titres suffisants pour vous appeler à cette charge. Mais nous avons en outre la bonne fortune de reconnaître en vous l'un de ceux qui se sont toujours dévoués, avec autant d'enthousiasme que de compétence, à la cause du désarmement. La Commission n'aura, j'en suis assuré, qu'à se féliciter de votre direction éclairée qui constitue déjà un gage, et un gage précieux, de succès pour ses travaux.

41. Les membres de la Commission du désarmement ont tous pris connaissance de la lettre collective que les représentants permanents des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont adressée le 7 septembre 1959 au Secrétaire général, et du communiqué qui y était joint [DC/144]. Ce communiqué fait suite à celui qui avait été diffusé à Genève le 5 août 1959 et par lequel les quatre ministres des affaires étrangères avaient fait savoir qu'ils avaient procédé à des échanges de vues sur la méthode qui permettrait d'accomplir des progrès réels au cours de nouvelles négociations sur la question du désarmement. Il était, aux yeux de mon gouvernement, particulièrement indiqué que les quatre ministres saisissent l'occasion que leur offrait leur rencontre de Genève pour se pencher sur la question du désarmement. S'il est en effet un problème qui dépasse et qui contient tous les autres, c'est bien celui-là. Il a suscité tant d'inquiétudes, tant d'espoirs et tant de déceptions aussi à tous les peuples de la terre, qu'il serait inconcevable que ceux qui portent à cet égard des responsabilités spéciales négligent une occasion d'y faire face.

42. Mon propos n'est pas ici de faire l'historique des négociations sur le désarmement. Vous l'avez fait, Monsieur le Président, avec autant de précision que d'éloquence. Qu'il me suffise de rappeler que des divergences sérieuses séparent les conceptions occidentales et les conceptions soviétiques et que ces divergences se sont dressées sur notre chemin comme un obstacle difficile à franchir chaque fois que les Nations Unies se sont efforcées de faire aboutir des plans de désarmement général et contrôlé.

43. C'est ainsi que, depuis 1957, les négociations du désarmement dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies ont été, en fait, interrompues et que, cette année, la Commission du désarmement n'avait pu jusqu'à ce jour se réunir dans la crainte de décevoir les espoirs qu'elle aurait fait naître.

44. Le souci des quatre puissances — et mes collègues de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des Etats-Unis vont vous le confirmer — a été de faire

stacle and to end these differences, so as to open the way for fruitful negotiations within the United Nations.

45. The task is indeed an immense and arduous one, but the emergence of a common determination to undertake it is already a good omen. This common determination is expressed in the communiqué which is before you. I shall not repeat the terms of this document, which is self-explanatory; but I should like to stress the key ideas underlying it.

46. The first of these is that the competence of the United Nations in the matter of disarmament cannot be questioned. That competence is based on the Charter. I would add that it is also based on common sense: the evils of war would bring suffering to all the peoples, who are accordingly all equally interested in the cause of disarmament. Moreover, we know that, if it is to be effective, disarmament must result from a general agreement on principles and methods and from a common desire to put them into effect. This universal nature of disarmament can be guaranteed only by the United Nations, the "centre for harmonizing the actions of nations", as it is described in Article 1 of the Charter.

47. Accordingly, the ten members of the committee whose establishment is announced do not claim that they alone can solve the disarmament problem. The object of their work is—and I quote from the communiqué—to provide "a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations" [DC/144, annex, para. 3].

48. The second point which we think deserves emphasis is that the ten-Power committee which is the result of action taken outside the United Nations, does not constitute a subsidiary body of our Organization. The reason for this is simple, and flows essentially from the universal nature of disarmament. The ten nations do not represent the full membership of the United Nations, and have no authority to speak on its behalf, as the very composition of their group clearly shows; they are the representatives of two alliances which will endeavour to bring their points of view closer together through mutual consultation.

49. These two ideas—the responsibility of the United Nations on the one hand, and the nature of the new body on the other—point to the link which should be established between the United Nations and the committee. The two bodies have separate terms of reference, which in no way overlap. The committee has to undertake a preliminary task for which the need has clearly been felt. It will function outside the United Nations, but in the long run it will serve the common cause of disarmament. The results which it achieves will be submitted to the Disarmament Commission, and on that basis the United Nations will be able fully to exercise its responsibility.

50. The four Powers have asked the United Nations Secretariat for assistance similar to that which it has kindly provided for the conferences held during the past year at Geneva on particular aspects of disarmament. But the committee will need, even more than these possibly considerable services, the confidence and encouragement of all the Members of the United Nations.

disparaître cet obstacle, d'éliminer ces divergences, afin d'ouvrir la voie à des négociations fructueuses au sein de l'Organisation des Nations Unies.

45. La tâche, à la vérité, est immense; elle est ardue, mais, qu'une volonté commune de l'entreprendre se soit manifestée est déjà un signe de bon augure. Cette volonté commune, on la trouve traduite dans le communiqué que vous avez sous les yeux. Je ne reprendrai pas les termes de ce document; il se suffit à lui-même. Je voudrais cependant en souligner brièvement les idées maîtresses.

46. La première, c'est que la compétence de l'Organisation des Nations Unies en matière de désarmement ne peut être mise en doute. Cette compétence est fondée sur la Charte. J'ajouterais en outre qu'elle s'appuie sur le bon sens: de même que tous les peuples auraient à souffrir des maux de la guerre, ils sont tous également intéressés à la cause du désarmement. D'autre part, nous savons que, pour être effectif, le désarmement devra résulter d'un accord général sur les principes et les méthodes, et d'une volonté unanime de le mettre en œuvre. Ce caractère universel du désarmement ne peut être assuré que par l'Organisation des Nations Unies, ce "centre où s'harmonisent les efforts des nations", comme le dit la Charte en son Article premier.

47. C'est pourquoi les 10 membres du comité dont la création vous est annoncée ne prétendent pas résoudre à eux seuls le problème du désarmement. Le but assigné à leurs travaux est — et je cite le communiqué — de servir "utilement de base à la prise en considération de la question du désarmement à l'Organisation des Nations Unies" [DC/144, annexe, par. 3].

48. Le second point qui mérite à nos yeux d'être souligné, c'est que le comité des 10 puissances, fruit d'une initiative prise en dehors de l'Organisation des Nations Unies, ne constitue pas un organisme subsidiaire de notre organisation. La raison en est simple; elle tient essentiellement au caractère universel du désarmement: les Dix ne représentent pas la totalité des Membres de l'Organisation des Nations Unies; ils n'ont pas qualité pour parler en leur nom, la composition même de leur groupe le montre clairement; ils sont les représentants de deux alliances qui vont s'efforcer de rapprocher leurs points de vue au moyen de consultations mutuelles.

49. Ces deux idées, la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies d'une part, la nature du nouvel organisme d'autre part, font apparaître le lien qui doit s'établir entre l'Organisation des Nations Unies et le comité. Leurs attributions sont distinctes et n'empiètent nullement les unes sur les autres. Le comité est chargé d'une besogne préliminaire dont la nécessité se faisait évidemment sentir. Il fonctionnera en dehors de l'Organisation, mais, en définitive, il servira la cause commune du désarmement. Les résultats auxquels il aboutira seront soumis à la Commission du désarmement, et c'est sur cette base que l'Organisation des Nations Unies pourra exercer pleinement sa responsabilité.

50. Les quatre puissances ont demandé une assistance du Secrétariat de l'Organisation analogue à celle qu'il a bien voulu lui fournir aux conférences qui se sont tenues depuis un an à Genève sur des aspects particuliers du désarmement. Mais plus encore que de ces services, si appréciables soient-ils, le comité aura besoin de la confiance et des encouragements de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

51. I can assure you of the high hopes which my Government for its part reposes and of the sincerity with which it is joining, in this new effort.

52. A draft resolution [DC/145] has just been distributed to the members of this Commission. We hope that it may be studied with attention and sympathy, and for our part we trust that agreement can be reached on this text.

53. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Mr. President, I should like first to congratulate you on your election as Chairman of the United Nations Disarmament Commission.

54. The members of the United Nations Disarmament Commission are informed [DC/144, annex, para. 1] that during the Foreign Ministers' Conference in Geneva and the subsequent consultations, agreement has been reached among the Governments of France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom and the United States to set up a committee to consider disarmament matters. The participants in the committee will be France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom, the United States, Bulgaria, Canada, Czechoslovakia, Italy, Poland and Romania.

55. The committee will begin its work early in 1960 in Geneva. It is universally recognized that a special responsibility to find a basis for agreement on disarmament rests on the great Powers, which have the greatest armaments and armed forces at their disposal. First and foremost, they are responsible for the adoption of practical measures to reduce armaments and to lessen the heavy burden on the people.

56. The Soviet delegation would also like to emphasize that the setting up of the committee in no way diminishes the great responsibilities for the settlement of the disarmament problem which are imposed on the United Nations by the Charter. As we know, the United Nations Charter recognized that disarmament matters are of world-wide interest and concern. All countries, large and small, are equally interested in the solution of the disarmament problem and in the maintenance of world peace. Accordingly, the four Powers have agreed that the United Nations Disarmament Commission will be kept appropriately informed of the progress of the committee's deliberations.

57. The committee will present reports on its work to the Disarmament Commission and through it, to the General Assembly and the Security Council. As a first step in this direction, the four Powers have proposed the convening of today's meeting of the Disarmament Commission in order fully to inform its members of the nature and purpose of the new committee.

58. The disarmament problem is in the minds of all peoples, for on its solution depends the answer to the basic question of today: will the world pursue its armaments race which is fraught with the danger of the outbreak of a new destructive war, or will this race come to an end and will there be lasting and durable peace on earth?

59. The Soviet Union believes that the new disarmament committee may be a useful means of exploring,

51. Je puis vous dire l'espoir que, pour sa part, mon gouvernement place dans cette nouvelle tentative, et la sincérité avec laquelle il l'entreprend.

52. Un projet de résolution vient d'être distribué aux membres de la Commission [DC/145]. Nous espérons qu'il pourra être étudié avec attention, avec sympathie, et nous espérons pour notre part qu'un accord pourra se faire sur ce texte.

53. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre élection au poste de président de la Commission du désarmement des Nations Unies.

54. Les membres de la Commission du désarmement ont été informés [DC/144, annexe, par. 1] qu'au cours de la conférence des ministres des affaires étrangères à Genève et des consultations qui ont eu lieu ultérieurement les Gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique sont convenus de créer un comité chargé d'examiner les questions du désarmement. Les membres de ce comité seront les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Union soviétique, la Bulgarie, le Canada, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

55. Le comité commencera ses travaux à Genève au début de 1960. Chacun reconnaît qu'il incombe tout particulièrement aux grandes puissances, qui disposent des forces armées et des armements les plus importants, de fixer la base d'un accord de désarmement. C'est d'elles que dépend surtout, d'autre part, l'adoption de mesures pratiques visant à réduire les armements et, par là même, à alléger le lourd fardeau qui pèse sur les peuples.

56. La délégation soviétique tient cependant à souligner que la création du comité en question ne saurait en rien diminuer la grave responsabilité que la Charte a conférée à l'Organisation des Nations Unies touchant le règlement du problème du désarmement. Comme on le sait, il est admis dans la Charte de notre organisation que les questions du désarmement suscitent un intérêt et des préoccupations universels. Tous les pays petits et grands ont un intérêt égal à ce que le problème du désarmement soit résolu et à ce que la paix règne sur la terre. En conséquence, les quatre puissances sont convenues que la Commission du désarmement des Nations Unies serait dûment informée de l'évolution des travaux du nouveau comité.

57. Le comité présentera des rapports sur ses travaux à la Commission du désarmement et, par son intermédiaire, à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Pour faire un premier pas dans ce sens, les quatre puissances ont proposé de convoquer la présente séance de la Commission du désarmement, afin de fournir à ses membres tous les renseignements voulus sur la nature et les objectifs du nouveau comité.

58. Le problème du désarmement est au centre des préoccupations de tous les peuples, car il place le monde devant l'alternative fondamentale de notre époque: poursuivre la course aux armements, lourde du danger d'une nouvelle guerre destructrice, ou mettre fin à cette course et faire régner sur la terre une paix solide et durable.

59. De l'avis de l'Union soviétique, le nouveau comité du désarmement peut contribuer utilement à mettre

through mutual consultations, avenues of possible progress toward such agreements and recommendations on the limitations and reduction of all types of armaments and armed forces under effective international control as may, in the first instance, be of particular relevance to the countries participating in these deliberations.

60. The Soviet Union hopes that the negotiations will lead to a substantial reduction in armaments and armed forces and to the prohibition of atomic, hydrogen, and other weapons of mass destruction. Needless to say, it is our hope that the results achieved in these deliberations will provide a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations.

61. The Soviet Union welcomes the resumption of negotiations on disarmament and will do everything within its power to bring about a mutually acceptable solution to this pressing international problem. The Member States of the United Nations well know that the Soviet Government has always been and continues to be a strong advocate of a speedy and thorough solution of the disarmament problem. We hope that the other participants in the new committee also will strive for the solution of this problem and will make every effort so that the deadlock in disarmament negotiations may at last be broken.

62. Let us wish the new disarmament committee success in the very important and unquestionably difficult task before it.

63. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): Mr. Chairman, may I first voice the satisfaction of my delegation at your election by acclamation to preside over our deliberations in this Committee. Your long-standing interest in the question of disarmament and your profound experience in that field are well known. This and your experience of international co-operation in efforts to establish conditions which would make disarmament possible has singled you out, sir, as eminently qualified to guide our work. The Commission can indeed congratulate itself on its good fortune in finding a chairman so distinguished in his person and so experienced in the great problems on which it will be his task to guide us.

64. I do not think that I need speak at any great length about the agreement which my Government has reached with the Governments of France, the Soviet Union and the United States on a new group to discuss disarmament questions. The terms of our communiqué are known to all members of the Commission, and the representatives of France and the Soviet Union have already just underlined certain aspects of it. I might, however, just touch on two points.

65. First, I suggest that this Commission might look at our agreement against the historical background. For two years there has been no practical discussion of disarmament as a whole. This has been because it has not proved possible to reach agreement on the composition of a body in which such practical discussion could be held.

66. True, we have meanwhile made some progress on particular, largely technical, problems. This has un-

en évidence, grâce à des consultations mutuelles, des moyens de réaliser des progrès sur la voie d'accords et de recommandations tendant à limiter et à réduire, sous contrôle international efficace, tous les types d'armements et les forces armées, et pouvant surtout intéresser directement les pays membres du comité.

60. L'Union soviétique exprime l'espoir que les négociations en question permettront de résoudre le problème que posent la réduction substantielle des armements et des forces armées et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive. Nous espérons naturellement que les résultats obtenus au cours des travaux de ce comité fourniront une base utile pour l'examen du problème du désarmement à l'Organisation des Nations Unies.

61. L'Union soviétique se félicite de la reprise des négociations sur le désarmement; elle fera quant à elle tout ce qui est en son pouvoir pour apporter à ce problème international urgent une solution acceptable pour tous. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies savent parfaitement que le Gouvernement soviétique, comme par le passé, se prononce énergiquement pour un règlement très prochain et radical du problème du désarmement. Nous espérons que les autres membres du nouveau comité s'efforceront eux aussi de résoudre ce problème et déployeront tous les efforts voulus pour tirer finalement de l'impassé les négociations sur le désarmement.

62. Nous formons des vœux pour que le nouveau comité du désarmement puisse mener à bien la tâche très importante et certainement très difficile qui lui a été confiée.

63. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi tout d'abord de vous dire, Monsieur le Président, combien ma délégation a été heureuse de votre élection par acclamation à la présidence de la Commission. Nous connaissons tous l'intérêt que vous portez depuis si longtemps à la question du désarmement et la grande expérience que vous avez en la matière. Cette expérience et la part que vous avez prise aux efforts de coopération internationale visant à créer des conditions propices au désarmement vous désignaient tout particulièrement pour diriger nos travaux. La Commission peut se féliciter d'avoir un président aussi distingué et aussi averti des grands problèmes dont elle va s'occuper.

64. Je ne crois pas devoir m'étendre sur l'accord intervenu entre mon gouvernement et les Gouvernements des Etats-Unis, de la France et de l'Union soviétique touchant la création d'un nouvel organisme chargé d'examiner les questions de désarmement. Tous les membres de la Commission ont eu connaissance de notre communiqué et les représentants de la France et de l'Union soviétique viennent d'en souligner certains aspects. J'aurai, cependant, deux observations à formuler.

65. En premier lieu, je voudrais demander à la Commission d'envisager cet accord dans son contexte historique. Depuis deux ans, le problème du désarmement n'a pas fait l'objet d'un examen pratique d'ensemble. En effet, il n'avait pas été possible de s'entendre sur la composition de l'organe qui serait chargé de cette tâche.

66. Certes, des progrès ont été réalisés, mais sur des points essentiellement techniques. Cela a sans

doubtedly been of great value. But it will, I am sure, be generally agreed that there is everything to be said in favour of looking again, as soon as possible, at the question in the round with the hope of achieving that balanced controlled disarmament which is our aim. Therefore, Her Majesty's Government in the United Kingdom welcomes this new agreement and believes that it represents a step forward, a step which is entirely in accord with the aims of the United Nations and which should help the United Nations itself to make progress on this question of such vital import to the world. We hope that this Commission also will welcome what in our view is a promising development.

67. Secondly, I would like to say just a word about the proposed group of ten nations. We are glad to know that the six Governments which have been invited to join the four signatories of the communiqué have agreed to do so. But I would like to emphasize that the setting up of this group does not mean that, to use a popular phrase, the United Nations is being by-passed. What it does mean is that some preliminary spade-work is being done and being done in the general interest of the world community. The final responsibility for this vital question remains, in our view, with the United Nations and with such specialized organs as it establishes. We would like to see the General Assembly prolong the life of this Commission for this purpose.

68. Members of the Disarmament Commission are aware that it is intended that the new committee should transmit to the Commission its reports and keep it appropriately informed. We also attach significance to the provision by the United Nations Secretariat of the facilities which we would expect to be similar to those provided for the nuclear test talks under the control of the Secretary-General's personal representative.

69. It is, I think, entirely within the spirit of the Charter of the United Nations that any group which considers that it may be able to contribute to the solution of a problem by direct negotiation should do so, while maintaining in this case practical links with the United Nations in view of the United Nations ultimate responsibility for general disarmament under the Charter. This is the thought underlying the present agreement. It is our sincere hope that in due course this group will be able to report to the United Nations a measure of agreement which will facilitate progress towards general disarmament in the wider forum of the United Nations itself.

70. A draft resolution sponsored by Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, United Arab Republic and Yugoslavia is now before us [DC/145]. I should like to say that this draft resolution accords with the views which I have just expressed, and my delegation will therefore support it.

71. Mr. LODGE (United States of America): The United States welcomes this meeting of the Disarmament Commission of the United Nations and, as I have previously said, welcomes the election of Mr. Padilla Nervo as Chairman.

72. Since 1957, substantive negotiations on disarmament have centred on the subjects of surprise attack and nuclear weapons testing and have proceeded outside the framework of the United Nations, although United Nations facilities have been used and reports

doute été très utile, mais on admettra, j'en suis sûr, qu'il y a grand intérêt à revoir l'ensemble de la question aussitôt que possible dans l'espoir de parvenir au désarmement équilibré et contrôlé que nous souhaitons réaliser. C'est pourquoi le Gouvernement de Sa Majesté se loue du nouvel accord et le considère comme un pas en avant, parfaitement conforme aux objectifs des Nations Unies et de nature à permettre à l'Organisation de faire à son tour des progrès dans un domaine dont l'importance est si vitale pour le monde entier. Nous espérons que la Commission fera elle aussi bon accueil à une initiative qui nous paraît riche de promesses.

67. En second lieu, je voudrais parler brièvement du groupe de 10 nations envisagé. Nous avons été heureux d'apprendre que les six gouvernements invités à se joindre aux quatre signataires du communiqué acceptent de le faire. Mais je tiens à souligner que la création de ce groupe ne signifie nullement que l'on entende se passer de l'Organisation des Nations Unies. Elle signifie uniquement que des travaux préliminaires seront entrepris dans l'intérêt général de la communauté mondiale. A notre avis, c'est à l'Organisation des Nations Unies et aux organismes spéciaux créés par elle qu'incombe la responsabilité finale dans ce domaine vital. C'est pourquoi nous aimerions que l'Assemblée générale proroge la Commission du désarmement.

68. Les membres de la Commission n'ignorent pas que le nouveau comité doit présenter des rapports à la Commission et la tenir dûment informée de ses travaux. Nous attachons aussi beaucoup d'importance aux services que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies fournira et nous comptons qu'ils seront du même ordre que ceux qui ont été assurés pour les discussions sur les essais nucléaires sous l'autorité du représentant personnel du Secrétaire général.

69. Il est, je pense, entièrement conforme à l'esprit de la Charte des Nations Unies que tout groupe qui s'estime en mesure de contribuer à la solution d'un problème par des négociations directes tente de le faire, mais il convient ici de maintenir une liaison étroite avec l'Organisation des Nations Unies à qui la Charte confère la responsabilité ultime en matière de désarmement. C'est de cette idée que s'inspire l'accord conclu. Nous espérons sincèrement que le groupe pourra, le moment venu, faire part à l'Organisation des Nations Unies d'une entente suffisante pour faciliter de nouveaux progrès vers le désarmement général dans le cadre plus vaste de l'Organisation.

70. Les délégations de Ceylan, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la République arabe unie et de la Yougoslavie nous ont présenté un projet de résolution [DC/145]. Ce projet correspond aux vues que je viens d'exposer et ma délégation l'appuiera.

71. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Les Etats-Unis sont heureux de cette réunion de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies. D'autre part, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ils se réjouissent de l'élection de M. Padilla Nervo à la présidence.

72. Depuis 1957, les négociations relatives au désarmement ont porté essentiellement sur l'attaque par surprise et sur les essais d'armes nucléaires et se sont déroulées en dehors de l'Organisation des Nations Unies, bien que les participants aient utilisé les instal-

to the United Nations have been made on the progress of these negotiations. We have felt that progress in either of these two important fields would facilitate progress on real disarmament measures. But the fact is that there have been no general disarmament negotiations since the deliberations of the Sub-Committee of the United Nations Disarmament Commission were interrupted in September, 1957. The United States regrets this situation. We believe, and we hope this belief will be shared by the great majority of the members of this body, that progress in so crucial a matter as disarmament must not be allowed to founder on the rocks of procedure. Fruitless arguments about composition cannot be allowed to become a substitute for negotiations on the substance of disarmament. Accordingly, we are and we have been resolved to do everything in our power to resume the negotiations which broke off in 1957.

73. This is the background which led to the communiqué issued on 7 September by the Governments of France, the Soviet Union, the United Kingdom and the United States. This communiqué [DC/144, annex] was transmitted to the Secretary-General on the date of its issuance.

74. The communiqué announces the establishment outside the framework of the United Nations of a disarmament committee to be composed of Bulgaria, Canada, Czechoslovakia, France, Italy, Poland, Romania, the Soviet Union, the United Kingdom, and the United States. The communiqué declares that the four Governments conceive of this committee as a useful means of exploring together avenues of possible progress for an agreement on the limitation and reduction of all types of armaments and armed forces under effective international control. The communiqué also expresses the hope of the four Governments "that the results achieved in these deliberations will provide a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations" [DC/144, annex, para. 3].

75. In recognition of the basic Charter responsibility of the United Nations, it is intended that this Commission will be kept appropriately informed of the progress of the deliberations of the committee. For this purpose, it is agreed that reports on the work of the committee will be presented to the Disarmament Commission. We hope that the Commission will be able to express its opinion on this subject in the form of a resolution to be incorporated, perhaps, in our report to the General Assembly.

76. I have just seen the text of the resolution [DC/145] which is on the desk now and I am glad to announce the support of the United States for it.

77. Mr. JHA (India): Mr. Chairman, may I join with other representatives in offering you our heartiest felicitations on your election as Chairman of this very important Commission. I need hardly say that by the contributions you have personally made to the work of the United Nations, by your dedication to the cause of peace and by your able advocacy and exposition of your country's policies, with which, if I may say so, my country has been in agreement, you have deserved richly the post to which we have unanimously

lations de l'Organisation et qu'ils aient fait rapport aux Nations Unies sur la marche de leurs travaux. Nous pensons que les progrès éventuels dans l'un ou l'autre de ces importants domaines faciliteraient un accord sur le désarmement proprement dit. Mais, en fait, il n'y a pas eu de négociations générales sur le désarmement depuis que le Sous-Comité de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies a interrompu ses travaux en septembre 1957. Les Etats-Unis déplorent cette situation. Nous croyons — et nous espérons que la grande majorité des membres de la Commission partagent notre conviction — que l'on ne doit pas laisser des difficultés de procédure compromettre les progrès quand il s'agit d'une question aussi importante que celle du désarmement. De vaines discussions sur la composition d'un organe ne doivent pas se substituer aux négociations sur le fond. C'est pourquoi nous sommes résolus, comme nous l'avons toujours été, à n'épargner aucun effort en vue de reprendre les négociations interrompues en 1957.

73. Telles sont les conditions dans lesquelles un communiqué a été publié le 7 septembre par les Gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique. Le texte de ce communiqué [DC/144, annexe] a été transmis au Secrétaire général le jour même de sa publication.

74. Ce communiqué annonce la création, en dehors du cadre de l'Organisation des Nations Unies, d'un comité du désarmement composé des Etats suivants: Bulgarie, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie et Union soviétique. Il y est dit que les quatre gouvernements conçoivent le nouveau comité comme un instrument utile pour explorer en commun les voies pouvant conduire à un accord sur la limitation et la réduction de tous les types d'armements et de forces armées, sous un contrôle international efficace. Le communiqué exprime aussi l'espoir des quatre gouvernements "que les résultats obtenus au cours de ces conversations serviront utilement de base à la prise en considération de la question du désarmement à l'Organisation des Nations Unies" [DC/144, annexe, par. 3].

75. Étant donné les responsabilités fondamentales que la Charte confère à l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine, l'intention des quatre gouvernements est que la Commission du désarmement soit tenue informée de manière appropriée des progrès réalisés dans les débats du comité. A cette fin, les quatre gouvernements se sont mis d'accord pour que le comité présente des rapports sur son travail à la Commission du désarmement. Nous espérons que la Commission pourra formuler son opinion à ce sujet dans une résolution qui figurerait, le cas échéant, dans son rapport à l'Assemblée générale.

76. Je viens de prendre connaissance du projet de résolution qui nous a été distribué [DC/145] et je suis heureux d'annoncer que les Etats-Unis l'appuieront.

77. M. JHA (Inde) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser à mon tour mes plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette très importante commission. Ai-je besoin d'ajouter que la part que vous avez prise aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, votre dévouement à la cause de la paix et la compétence avec laquelle vous exposez et défendez la politique de votre pays — qui, soit dit en passant, a l'approbation du mien — justifient entièrement votre élection à l'unan-

elected you. I wish you success and I am sure, speaking for my own delegation and for everybody else here, that under your able guidance our work will progress satisfactorily.

78. This Disarmament Commission was created by General Assembly resolution 1252 D (XIII) adopted unanimously at the thirteenth session. The Commission, composed of all Members of the United Nations, had thus universal support and the strength derived from such universality. The tasks entrusted to the Commission were indeed onerous and of high significance; the Commission was asked to submit constructive proposals and recommendations in the field of disarmament; and disarmament is, from the very preamble to the Charter and the provisions of Articles 11 and 46, at the very root of the purposes and principles of the United Nations.

79. Resolution 1252 D (XIII) itself was, in many respects, the crystallization, though on the procedural rather than on the substantive level, of the discussions and efforts, and of the hopes and frustrations of the United Nations ever since its inception. The problem of disarmament has come in one form or another before the General Assembly ever since 1946. The various efforts made to tackle the problem, the many proposals discussed, the various kinds of machinery devised to discuss the different aspects of disarmament, and the lack of success of such efforts in the United Nations are a matter of history, and it is not my intention to recapitulate them here; indeed, I would not wish to recount our failures because that would only be starting our fresh efforts on a note of pessimism and defeatism. We should look more to the future, and now that there appear to be some hopeful signs on the horizon of international relations, we may permit ourselves, without being over-optimistic, to hope and believe that the efforts of the United Nations will be made in more promising circumstances; and with a greater possibility of harmonizing differing outlooks and views, particularly among the big Powers, which have hitherto been lacking. Nevertheless, we should not forget that, during the last thirteen or fourteen years, the sole forum in which world opinion and disarmament has found expression is the United Nations and its various organs and subsidiary bodies, and the discussions in the United Nations have not merely reflected the ardent desires and grave anxieties of the peoples of the world everywhere for peace through the reduction of armaments, elimination of weapons of mass destruction (including, of course, nuclear weapons), and the diversion of human and economic resources of nations to co-operate in international efforts toward the social and economic betterment of the peoples of the world. They have, in turn, educated and stimulated world public opinion and—though rather imperceptibly—have had an impact on the thinking of the big Powers themselves. It is essential for the fulfilment of the purposes and principles of our Charter that the United Nations should remain continuously seized of the problem of disarmament through such organs and subsidiary bodies as it may think fit to create. Not only is there no question but that the ultimate responsibility for disarmament rests on the United Nations but that continuous efforts should be made by the United Nations to this end.

mité. Je vous souhaite le succès le plus complet et je suis certain d'exprimer la conviction non seulement de ma délégation mais aussi de toutes les personnes ici présentes en disant que nous sommes assurés, sous votre haute direction, d'aboutir à des résultats satisfaisants.

78. La Commission du désarmement a été créée par la résolution 1252 D (XIII) que l'Assemblée générale a adoptée à l'unanimité à sa treizième session. Groupant tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, la Commission est assurée d'un très large appui et puise sa force dans son universalité. Elle s'est vu confier des tâches délicates et importantes; elle est notamment chargée de soumettre des propositions et des recommandations constructives touchant le désarmement. Or, le désarmement, comme il ressort du préambule même de la Charte ainsi que des Articles 11 et 46, est essentiel à la réalisation des objectifs et à l'application des principes des Nations Unies.

79. A plusieurs égards, la résolution 1252 D (XIII) ne fait que cristalliser — encore que du point de vue de la procédure plutôt que du fond — les discussions, les efforts, les espoirs et les déceptions des Nations Unies depuis la création de l'Organisation. Le problème du désarmement a figuré à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, sous une forme ou sous une autre, depuis 1946. Les diverses tentatives faites pour le résoudre, les nombreuses propositions examinées, les mécanismes auxquels on a recouru pour étudier les différents aspects, ainsi que l'échec de tous ces efforts à l'Organisation des Nations Unies, sont connus de tous et je ne me propose pas de les rappeler; du reste, à rappeler nos échecs, je craindrais de placer notre nouvelle entreprise sous le signe du pessimisme et du défaitisme. Nous devons nous tourner davantage vers l'avenir, et puisque certains signes d'espoir apparaissent à l'horizon international, nous pouvons sans céder à un optimisme exagéré espérer et croire que les Nations Unies travailleront cette fois dans des circonstances plus favorables, et qu'il leur sera plus facile de concilier les points de vue et notamment de rapprocher ceux des grandes puissances, ce qu'on n'a pu faire jusqu'ici. Néanmoins, nous ne devons pas oublier que, depuis 13 ou 14 ans, la seule tribune où l'opinion mondiale ait pu se faire entendre au sujet du désarmement est celle de l'Organisation des Nations Unies et de ses divers organes et groupes subsidiaires. Les délibérations des Nations Unies n'ont pas seulement reflété la profonde inquiétude de tous les peuples et leur vif désir de paix grâce à la réduction des armements, à la suppression des armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, et à l'utilisation des ressources humaines et matérielles aux fins d'une action internationale visant à améliorer les conditions économiques et sociales dans le monde entier; elles ont aussi servi à informer et à stimuler l'opinion mondiale et — bien que dans une très faible mesure — elles n'ont pas été sans influer sur l'état d'esprit des grandes puissances elles-mêmes. Pour assurer le respect des principes de la Charte et la réalisation des objectifs des Nations Unies, il est indispensable que l'Organisation demeure constamment saisie du problème du désarmement par l'intermédiaire des organes et des groupes subsidiaires qu'elle jugera bon de créer. Il est indubitable, non seulement que la responsabilité ultime en matière de désarmement incombe aux Nations Unies, mais aussi que celles-ci ne doivent pas relâcher leurs efforts dans ce domaine.

80. The Disarmament Commission, reconstituted last year and composed of all Members of the United Nations, was the unanimous expression of the concern and overriding interest of the United Nations in the problem of disarmament. It is recognition that all nations — big and small — should have the opportunity and the privilege to make a contribution to this problem of problems of our time, and the wise and successful solution of which may depend the future of civilization and of humanity itself.

81. It will be recalled that such a Commission was constituted last year partially on the initiative of my delegation. We have, however, always recognized that while United Nations has the primary responsibility for peace and for disarmament, which is an essential prerequisite to peace, for practical results to be achieved, it is important that agreement should be reached among the Powers which are at present involved in an arms race. Parallel efforts by these Powers towards disarmament, in so far as they have the same purposes as those embodied in the Charter, are always welcome. But these efforts should not and cannot have the effect of taking away or in any way whittling down the responsibilities and initiatives that properly and rightfully belong to the United Nations as a whole. May I be permitted to quote from the statement of the Chairman of the Indian delegation in the First Committee last year in reference to the Conference agreed to by the big Powers in Geneva on the suspension of nuclear tests and the negotiations concerning the prevention of surprise attacks:

"As soon as possible, we want to see substantive discussions on disarmament brought back into the United Nations, so that the Organization may be entitled to begin to discharge its responsibility. I think that any arrangements which we should make should not sort of isolate this problem and take it away and prevent the impact of opinion playing upon those concerned. At the same time, it would be fatal that it should prevent direct contacts between those primarily concerned or anyone else who would make a contribution."<sup>2/</sup>

82. We have seen the communiqué issued by the four big Powers who have constituted a ten-nation group to consider disarmament matters. As sovereign States, the countries concerned have it within their right to form any such group. It is not for us either to approve or disapprove of the creation or composition of such a group, but speaking for my own delegation, we welcome genuine and sincere efforts by any group of Powers, particularly the big Powers, and we therefore welcome the initiative embodied in the four-Power communiqué. The communiqué, which has been spelt out in the statements by the representatives of France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom and the United States, itself states that the United Nations Disarmament Commission will be kept appropriately informed of the progress of the deliberations of this committee and for this purpose the four

<sup>2/</sup>This statement was made at the 952nd meeting of the First Committee on 17 October 1958, the official record of which is published only in summary form.

80. La reconstitution, l'année dernière, de la Commission du désarmement groupant tous les Etats Membres de l'Organisation témoigne de l'intérêt unanime que les Nations Unies portent au problème du désarmement et de l'importance suprême qu'elles lui attachent. Cette décision montre qu'on reconnaît que toutes les nations — grandes et petites — doivent avoir la possibilité de contribuer à résoudre ce problème, le plus important de notre époque, et de participer à la recherche de la solution judicieuse et efficace dont peut dépendre l'avenir de la civilisation et celui de l'humanité elle-même.

81. On se rappellera que c'est en partie sur l'initiative de ma délégation que la Commission a été constituée l'an dernier. Cependant, nous avons toujours considéré que, si la responsabilité du maintien de la paix et du désarmement, condition essentielle de la paix, incombe au premier chef à l'Organisation des Nations Unies, l'accord des grandes puissances aujourd'hui engagées dans la course aux armements est indispensable pour aboutir à des résultats pratiques. Nous accueillerons toujours favorablement les efforts que ces puissances pourront faire, parallèlement aux nôtres, en vue du désarmement et donc de la réalisation des objectifs de la Charte. Mais ces efforts ne doivent pas et ne peuvent pas avoir pour effet d'annuler ou de réduire la responsabilité collective des Nations Unies, ni d'empêcher les initiatives qu'elles ont le droit et le devoir de prendre. Qu'il me soit permis de rappeler la déclaration faite par le chef de la délégation indienne l'année dernière, à la Première Commission, en ce qui concerne la conférence que les grandes puissances avaient décidé de tenir à Genève sur la cessation des essais nucléaires et les négociations sur les mesures destinées à prévenir les attaques par surprise:

"Nous voulons que dès que possible les discussions sur le fond du problème du désarmement soient reprises au sein de l'Organisation des Nations Unies, de manière que l'Organisation soit enfin en mesure de s'acquitter de ses responsabilités. Je pense que nous devrions éviter toute initiative qui risque en quelque sorte d'isoler ce problème et de le soustraire à l'influence de l'opinion publique. D'autre part, il serait fatal d'empêcher des contacts directs entre ceux qui sont particulièrement intéressés ou d'écartier quiconque pourrait contribuer à la solution<sup>2/</sup>."

82. Nous avons vu le communiqué publié par les quatre grandes puissances, qui ont créé un groupe de 10 nations chargé d'étudier les problèmes du désarmement. Ces Etats souverains ont le droit de constituer des groupes de ce genre. Il ne nous appartient ni d'approuver ni de désapprouver la création ou la composition de ce groupe. Cependant, je tiens à dire, au nom de ma délégation, que nous accueillons toujours avec satisfaction les efforts sincères et véritables de tous les Etats, et surtout des grandes puissances; nous nous réjouissons donc de l'initiative dont les quatre puissances nous ont fait part dans leur communiqué. Dans ce communiqué, dont les représentants de la France, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont précisé la teneur, les quatre puissances déclarent que la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies sera tenue informée

<sup>2/</sup>Déclaration faite le 17 octobre 1958 à la 952ème séance de la Première Commission dont les comptes rendus ne sont publiés que sous forme analytique.

Governments have agreed that the committee will present reports on its work to the United Nations Disarmament Commission and, through it, to the United Nations General Assembly and the Security Council. We take this to mean that the so-called disarmament committee established by the four big Powers will submit progress reports from time to time to the Disarmament Commission. We hope that negotiations in this body will make speedy progress and that such progress reports will be frequent. My delegation shares the hope that the reports will provide useful basis and preparatory work for the consideration of disarmament in the United Nations.

83. The Disarmament Commission, as at present constituted, was formed nearly a year ago. For various reasons which it is unnecessary to detail here, the appropriate time for convening it did not arrive until today. The formation of the group mentioned in the four-Power communiqué is an earnest of the serious intentions of the big Powers to reach an understanding on the various problems involved in disarmament. It is our belief that a turning-point has now been reached in the whole process of discussion and consideration of the disarmament question; and that from this point the Disarmament Commission itself can go ahead with greater earnestness and seriousness and greater possibility of attaining results. In our view, it is not necessary for the Commission to confine itself solely and entirely to examining reports from the committee established by the four Powers, when such reports are received; it would be open to the Disarmament Commission itself also to take initiative for studies in various fields of disarmament. While the Committee's efforts will no doubt provide an invaluable basis for the work of the Disarmament Commission, it should also be the aim to help and strengthen the efforts that are being made outside by discussions, deliberations and studies in the Commission.

84. It is the view of our delegation that the Disarmament Commission, as at present constituted, should be continued under the authority of the General Assembly, so that it may address itself seriously to the task entrusted to it under operative paragraph 3 of General Assembly resolution 1252 D (XIII). What we envisage is that the Disarmament Commission, after its term has been extended, should without delay be convened for the purpose of electing its officers and adopting its rules of procedure and for ordering its future plan of work.

85. A draft resolution has just been circulated in the name of Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, the United Arab Republic and Yugoslavia [DC/145]. This draft resolution, which I have the honour and privilege — and, if I may say so, the pleasure — of moving on behalf of the sponsors, is the result of informal consultation with a view to finding the greatest common measure of agreement in this Commission, and we hope that it will prove acceptable to the Commission as a whole.

86. We are gratified to learn of the support that was promised for this draft resolution by the representatives of the United States and the United Kingdom. I have the honour formally to move this draft resolution on behalf of the sponsors.

87. Mr. MATSUDAIRA (Japan): Mr. Chairman, may I first of all voice, in the name of Japan, my delegation's

de manière appropriée des progrès réalisés dans les débats du nouveau comité et qu'à cette fin les quatre gouvernements se sont mis d'accord pour que le comité présente des rapports sur son travail à la Commission du désarmement des Nations Unies et, par son intermédiaire, à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Nous interprétons cette déclaration comme signifiant que le comité du désarmement créé par les quatre grandes puissances fera rapport de temps à autre à la Commission du désarmement. Nous espérons que les progrès seront rapides et que les rapports du comité seront fréquents. Ma délégation partage l'espoir que ces rapports fourniront une base utile à l'examen du problème du désarmement à l'Organisation des Nations Unies.

83. La Commission du désarmement, telle qu'elle est composée actuellement, a été créée il y a près d'un an. Pour diverses raisons qu'il est inutile de rappeler ici, il n'a pas paru opportun de la réunir avant aujourd'hui. La constitution du groupe dont il est question dans le communiqué des quatre grandes puissances est un gage du désir sincère de ces puissances de parvenir à un accord sur les divers problèmes que pose le désarmement. Nous sommes convaincus que les négociations relatives au désarmement sont entrées dans une phase nouvelle et que, désormais, la Commission du désarmement pourra se mettre sérieusement au travail, avec de bien meilleures chances de succès. Il n'est pas nécessaire, selon nous, que la Commission se borne à examiner les rapports que lui soumettra le comité créé par les quatre grandes puissances; elle peut parfaitement prendre l'initiative d'étudier elle-même divers aspects du problème. Sans doute les travaux du comité lui fourniront-ils une base précieuse, mais il convient également d'appuyer les efforts indépendants de la Commission, et de l'aider dans ses discussions, ses délibérations et ses études.

84. De l'avis de ma délégation, la Commission du désarmement, telle qu'elle est composée actuellement, devrait être maintenue en fonctions par l'Assemblée générale de façon à pouvoir mener à bien la tâche qui lui a été assignée par le paragraphe 3 du dispositif de la résolution 1252 D (XIII). Une fois son mandat prorogé, la Commission du désarmement devrait se réunir sans délai, élire son bureau, adopter son règlement intérieur et établir un programme de travail.

85. Les délégations de Ceylan, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la République arabe unie et de la Yougoslavie viennent de déposer un projet de résolution [DC/145]. Ce projet, que j'ai l'honneur et le plaisir de présenter au nom de ses auteurs, a été rédigé à la suite de consultations officieuses au cours desquelles nous nous sommes efforcés de trouver une formule acceptable au plus grand nombre de délégations possible; nous espérons qu'il recueillera l'approbation de la Commission.

86. Nous avons été heureux d'apprendre que les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni se proposent de l'appuyer. Au nom de ses auteurs, j'ai l'honneur de le présenter formellement à la Commission.

87. M. MATSUDAIRA (Japon) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous

feeling of satisfaction at your election to the important office of our Commission which you now occupy. It is my pleasant duty to congratulate you on this occasion. It is fortunate indeed for this Commission that you have assumed its leadership.

88. My delegation takes note, with realistic understanding, of the new disarmament committee. In doing so, however, we feel strongly that disarmament is the primary responsibility of the United Nations. It is especially so in the terms of global and world-wide disarmament. We earnestly hope that an agreement which may be reached between the Powers concerned will be the first step in this direction. We therefore wish for a fruitful conclusion of the work of this new committee. If ever an agreement is reached in the new committee, the United Nations could play a decisive role in extending the said agreement on a global basis.

89. In our view, it is essential that the committee fully respect the views of other Member States of the United Nations. These views will be expressed in the General Assembly or in this Commission. My delegation favours any new proposal which will maintain close relations between the United Nations and the new committee. For instance, the submission by the committee to the United Nations of its reports, and the study of the said reports by this Organization.

90. My delegation feels it advisable to maintain and prolong this Disarmament Commission. This Commission will serve a very useful purpose, especially during the period when the General Assembly is not in session. This organ will be able to reflect the views of the Member States on the issue.

91. My delegation has examined very carefully the draft resolution presented by seven Powers. We are in accord with the draft resolution. Therefore, we will vote for it.

92. Mr. PALAMAS (Greece): The Greek delegation welcomes the convening by the Secretary-General of the Disarmament Commission. If I am not mistaken, the General Assembly, by establishing this Commission, had in mind to create a working body which was supposed to offer a constructive contribution to the promotion of disarmament throughout the world. This purpose appears clearly in General Assembly resolution 1252 D (XIII), operative paragraph 3, which reads as follows:

"The General Assembly ...

"Requests the Disarmament Commission to convene as appropriate and to submit to the Security Council and to the General Assembly, at a special session if necessary, constructive proposals and recommendations in the field of disarmament."

93. It is now evident that the Disarmament Commission will not be in a position to discharge its main responsibilities under this paragraph. Having been convened only on the eve of the fourteenth session of the General Assembly, it will have neither the time nor the full authority to carry out its duties. In saying so, I have in mind that the Disarmament Commission in its present form and composition is a body established on an ad hoc basis and only for 1959.

dire au nom de mon pays et de ma délégation combien nous avons été heureux de votre élection aux hautes fonctions que vous occupez. C'est pour moi un devoir agréable que de vous féliciter à cette occasion; la Commission ne peut que se louer de travailler sous votre direction.

88. Ma délégation a pris note, dans un esprit de compréhension et de réalisme, de la création du nouveau comité du désarmement. Cependant, nous sommes fermement convaincus que l'Organisation des Nations Unies a la responsabilité principale du désarmement, surtout d'un désarmement général à l'échelle mondiale. Nous espérons très sincèrement que l'accord qui pourra intervenir entre les puissances intéressées marquera un premier pas dans cette direction. C'est pourquoi nous formons des vœux pour le succès des travaux du nouveau comité. Si les membres de ce comité parviennent à un accord, l'Organisation des Nations Unies pourra jouer un rôle décisif en étendant cet accord au reste du monde.

89. Il nous paraît indispensable que le comité tienne pleinement compte des vues des autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, telles qu'ils les exposeront à l'Assemblée générale ou à la Commission. Ma délégation accueillera favorablement toute proposition tendant à établir une liaison étroite entre l'Organisation des Nations Unies et le nouveau comité. Je pense notamment à la communication des rapports du nouveau groupe à l'Organisation pour qu'elle les étudie.

90. Ma délégation juge souhaitable de proroger la Commission du désarmement. Cette commission jouera un rôle très utile, notamment entre les sessions de l'Assemblée générale. Les Etats Membres pourront y faire connaître leurs vues sur le problème.

91. Ma délégation a examiné avec beaucoup de soin le projet de résolution des sept puissances. Nous en approuvons la teneur et nous voterons en sa faveur.

92. M. PALAMAS (Grèce) [traduit de l'anglais]: La délégation grecque est heureuse que le Secrétaire général ait convoqué la Commission du désarmement. Si je ne m'abuse, l'Assemblée générale, en créant cette commission, se proposait d'instituer un organisme qui apporte une contribution constructive à la cause du désarmement mondial. Cette intention ressort clairement du paragraphe 3 du dispositif de la résolution 1252 D (XIII) de l'Assemblée générale qui est conçu comme suit:

"L'Assemblée générale ...

"Demande à la Commission du désarmement de se réunir selon qu'il conviendra et de présenter au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, à une session extraordinaire si besoin est, des propositions et recommandations constructives touchant le désarmement."

93. Il est maintenant évident que la Commission du désarmement ne sera pas en mesure de s'acquitter des principales responsabilités que lui assigne ce paragraphe. N'ayant été convoquée qu'à la veille de la quatorzième session de l'Assemblée générale, elle n'aura ni le temps ni l'autorité voulue pour remplir sa mission. Il ne faut pas oublier que la Commission a été créée sous sa forme et avec sa composition actuelles, à titre spécial et pour 1959 seulement. Avec

With the assessment of all the existing good intentions, the day before one's death is not the best time to start work.

94. Now it is our duty to see facts as they are and to face the ensuing consequences. In our submission, one of these consequences is the necessity for the continuation of our Commission under its present terms of reference and composition for a longer period of time. I would suggest two more years. This is a minimum limit of time to be granted to the Commission if we expect it to serve any useful purpose. We hope that the General Assembly will see right into this matter and will make the proper decisions.

95. I now turn to the communiqué of the four great Powers transmitted by the representatives of France, USSR, the United Kingdom and the United States to the Secretary-General. The statements made by the representatives of the four great Powers which we have just heard, about the setting up of a new body entrusted with the continuation of negotiations on disarmament, are welcomed. They constitute an enlightening elaboration on the subject and my delegation is grateful for the supplementary information and explanations which were given to the Commission.

96. Now I wish to make briefly the following points which determine the position of my delegation in this matter. Disarmament is the most important, the most crucial problem which the international community is now facing. Its implications, as we all know, are two-fold. One is to reduce the destructive potentiality of the existing weapons, both in size and in power, and thereby to strengthen the feeling of peace and security. Next to this comes the hope that by cutting down the cost of armaments, a substantial part of the national resources which are now used in all countries to feed the greedy god of wars will be channelled to productive ends for the good of all peoples and for the good of man.

97. Disarmament is such a challenging enterprise that any effort which is made anywhere by any one, in any form or way, should be welcomed. It is in this sense that we record with satisfaction the fact that the great Powers have agreed to set up a machinery which, according to their judgement, will best serve the cause of disarmament. We earnestly hope that this machinery will work efficiently and that our expectations will not be deceived. In this, the responsibility rests entirely with the great Powers, and the wisdom of their initiative will be judged by the measure of success that they will be able to reap.

98. The United Nations retains its primary responsibility in matters of disarmament. This cannot be challenged, and the great Powers, by taking the initiative to keep our Commission informed on the progress of the negotiations to be carried through by the newly-created ten-member committee, confirms this view. Reports will be submitted periodically to our commission. On the other hand, we should recall that negotiations in other highly important fields are being conducted in Geneva. I mean the Conference on the discontinuance of nuclear weapon tests and the Conference of Experts for the study of possible measures which might be helpful in preventing surprise attacks and for the preparation of a report thereon to

les meilleures intentions du monde, ce n'est pas quand on est à la veille de mourir qu'on doit se mettre au travail.

94. Il faut voir les faits tels qu'ils sont et regarder en face leurs conséquences. A mon avis, l'une de ces conséquences est la nécessité de proroger la Commission sans changer son mandat et sa composition actuels. Je suggérerais deux ans de plus. C'est le minimum qui puisse être accordé à la Commission si l'on veut qu'elle joue un rôle utile. Nous espérons que l'Assemblée générale se penchera sur ce problème et prendra les décisions qui s'imposent.

95. J'en viens maintenant au communiqué des quatre grandes puissances transmis au Secrétaire général par les représentants des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'URSS. Nous avons entendu avec satisfaction les déclarations que viennent de faire les représentants des quatre grandes puissances concernant la création d'un nouvel organisme chargé de poursuivre les négociations sur le désarmement. Elles ont apporté de précieux éclaircissements, et ma délégation remercie leurs auteurs d'avoir fourni à la Commission ces renseignements et explications complémentaires.

96. Je voudrais exposer brièvement les considérations sur lesquelles se fonde la position de ma délégation en la matière. Le désarmement constitue le problème le plus important, le plus critique qui se pose actuellement à la communauté internationale. Comme nous le savons tous, il revêt deux aspects: d'une part, il s'agit de réduire tant quantitativement que qualitativement la puissance destructrice représentée par les armes existantes, afin de renforcer dans le monde le sentiment de paix et de sécurité; de l'autre, on espère que grâce à la diminution du coût des armements, une partie importante des ressources nationales que tous les pays sacrifient aujourd'hui au dieu exigeant de la guerre pourra être utilisée à des fins constructives pour le bien de tous les peuples et pour celui de l'humanité.

97. Le désarmement est une si grande entreprise qu'il faut se féliciter de tout effort accompli dans cette voie, d'où qu'il vienne et sous quelque forme que ce soit. C'est pourquoi nous notons avec satisfaction que les grandes puissances ont décidé de créer l'organisme qui, à leur avis, pourra le mieux servir la cause du désarmement. Nous espérons sincèrement que ce mécanisme nouveau fonctionnera efficacement et que notre attente ne sera pas déçue. C'est aux grandes puissances qu'incombe toute la responsabilité de l'entreprise et l'on jugera de la sagesse de leur initiative au succès qu'elles obtiendront.

98. L'Organisation des Nations Unies conserve en matière de désarmement la responsabilité principale. Nul ne peut le contester, et les grandes puissances, en décidant de tenir notre commission au courant du progrès des négociations menées par l'entremise du comité de 10 membres nouvellement créé, confirment cette opinion. Des rapports seront présentés périodiquement à notre commission. D'autre part, il convient de rappeler que des négociations dans d'autres domaines des plus importants se déroulent à Genève. Je veux parler de la Conférence sur la cessation des essais d'armes nucléaires et de la Conférence d'experts pour étudier les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à la prévention d'une attaque par

governments. These negotiations are carried on under the cover of resolution 1252 D (XIII) and are linked to the United Nations.

99. We do not think that any competition between efforts to promote disarmament developed outside the United Nations or inside it could be justified. Neither the Charter nor any reasonable political purpose offers grounds for such competition. On the contrary, work for adjustment and co-ordination is necessary, and such work could be best accomplished by the United Nations, and in particular by our Commission. It is in this sense that we consider that we cannot limit ourselves to the passive role of just putting on record what is being done by other bodies working on disarmament. I think that, in following very closely the work of these bodies, our Commission can make a constructive contribution by keeping them too informed of its views concerning the substance as well as the course of the negotiations.

100. We should not lose sight of the fact that in this Commission all the Member States are represented and can express their views on any point of general or particular interest to them. The newly created ten-member committee, not being a body of the United Nations, has not to be endorsed either directly or indirectly by it. This simplifies very much the situation and makes the necessary co-operation possible.

101. With regard to paragraph 3 of the four-Power communiqué, I have some misgivings as to its true meaning, and I would particularly appreciate any clarifying comment on it. It reads as follows:

"The four Governments conceive of this committee as a useful means of exploring through mutual consultations avenues of possible progress toward such agreements and recommendations on the limitation and reduction of all types of armaments and armed forces under effective international control as may, in the first instance, be of particular relevance to the countries participating in these deliberations."  
[DC/144, annex, para. 3.]

102. If I am not mistaken, the committee will have to explore the existing possibilities to reach such agreements and recommendations as may, in the first instance, be of particular relevance to the countries participating in these deliberations. No distinction is made here between the four great Powers and the other members of the Committee. This means that the prospective recommendations and agreements should be of particular relevance to all the countries participating in the committee. If this is so, that is to say, if the members will consider the aspects which are of particular interest to them, the negotiations seem to be limited in scope, as one gets the impression that such a universal problem will be considered through the prism of the interests of the ten-member committee. Such a thesis could be easily understood if it concerned the great Powers. In terms of military potential the great Powers have a common denominator, placing them in this respect on a different level. But how can such an approach be extended to all the members of the committee without having regional connotations and without involving parallel interests of other countries which are outside it? And, what is more, how will it

surprise, chargée d'adresser un rapport sur cette question aux gouvernements intéressés. Ces négociations se poursuivent en conformité de la résolution 1252 D (XIII) et restent dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

99. A notre avis, il ne saurait y avoir concurrence entre les efforts de désarmement qui sont déployés hors de l'Organisation des Nations Unies et ceux qui sont tentés à l'Organisation. Ni la Charte ni aucun objectif politique raisonnable ne peuvent justifier pareille concurrence. Au contraire, un travail d'ajustement et de coordination est nécessaire et c'est par l'Organisation des Nations Unies, et en particulier par notre commission, que cette tâche peut le mieux être accomplie. Nous ne pouvons donc nous borner à jouer un rôle passif, à enregistrer purement et simplement les résultats obtenus par d'autres organismes qui s'occupent du désarmement. La Commission peut, si elle suit de très près les travaux de ces organismes, les aider de manière constructive en les tenant au courant de ses vues en ce qui concerne tant le fond que le cours des négociations.

100. Il ne faut pas oublier qu'à la Commission tous les Etats Membres de l'Organisation sont représentés et peuvent exprimer leurs vues sur un point quelconque d'intérêt général ou particulier. Le comité de dix membres nouvellement créé, n'étant pas un organe des Nations Unies, n'a pas à être approuvé directement ou indirectement par l'Organisation. Cela simplifie beaucoup la situation et rend possible la coopération nécessaire.

101. En ce qui concerne le paragraphe 3 du communiqué des quatre puissances, je ne sais exactement quel sens il faut lui donner, et je serais particulièrement heureux de recevoir quelques éclaircissements sur ce point. Ce paragraphe est conçu comme suit:

"Les quatre gouvernements conçoivent ce comité comme un instrument utile pour explorer, au moyen de consultations mutuelles, les voies pouvant conduire à de tels accords et recommandations sur la limitation et la réduction de tous les types d'armements et de forces armées, sous un contrôle international efficace, qui pourraient, en premier lieu, présenter un intérêt particulier pour les nations participant à ces débats." [DC/144, annexe, par. 3.]

102. Ainsi, le comité devra explorer les possibilités existantes d'arriver à de tels accords et recommandations qui pourraient, en premier lieu, présenter un intérêt particulier pour les nations participant à ces débats. Aucune distinction n'est faite ici entre les quatre grandes puissances et les autres membres du comité. Par conséquent, les accords et recommandations éventuels devront présenter un intérêt particulier pour tous les pays participant au comité. S'il en est bien ainsi, si les membres du comité doivent examiner les aspects de la question qui les intéressent particulièrement, les négociations seront apparemment de portée limitée; en effet, on a l'impression qu'un problème aussi universel sera examiné sous l'angle des intérêts des 10 membres du comité. Pareille conception se comprendrait aisément s'il s'agissait des grandes puissances. Ces dernières ont, en matière de potentiel militaire, un commun dénominateur qui les met dans une catégorie à part. Mais comment cette conception peut-elle s'appliquer à tous les membres du comité sans soulever des questions régionales et mettre en cause les intérêts parallèles d'autre pays qui n'en sont pas membres? Bien plus,

be possible to discuss problems involving such parallel interests in the absence of the countries concerned? Speaking for Greece, I must say that any consideration of questions involving directly or indirectly Greek interests in its absence is, as far as we are concerned, invalid. I have every reason to believe that this was not in the minds of the great Powers, but, as the text of the communiqué is what it is, and the point I made is one of paramount importance to us, I found myself compelled to put our view on record.

103. In concluding, I wish to congratulate you, Mr. Chairman, on your election, but the Commission deserves even greater praise because in its wisdom it has placed the right man in the right place. In the question of disarmament, you have played in the past a very important role. Your abilities and impartiality are very well known to all of us. In the view of my delegation, your functions go far beyond that of presiding over our deliberations. You will have to follow very closely all the developments concerning disarmament occurring outside the United Nations and be in a certain measure the connecting link between our Commission and the other bodies dealing with disarmament. We wish you, Sir, full success in the accomplishment of your mission.

104. Mr. PACHACHI (Iraq): Mr. Chairman, may I associate my delegation with the representatives who have preceded me in offering our warm congratulations to you on your election to the chairmanship of this important Commission. Your great qualities and your unexcelled diplomatic career, to which our colleague from Burma has referred, admirably equip you for the important tasks that have been entrusted to you this Commission.

105. We have carefully considered the communiqué issued on 7 September 1959 by the Governments of France, the Soviet Union, the United Kingdom and the United States, setting up new machinery for disarmament negotiations. We prefer to call it a negotiating body rather than a disarmament committee as it is described in the communiqué because its primary function, as envisaged in the four-Power declaration, is to conduct negotiations. Moreover, it was made quite clear that the new body will not in any way supersede or replace the Disarmament Commission.

106. With this in mind, we wish to express our profound satisfaction at this encouraging development. We have always believed that disarmament is a matter of primary though not exclusive concern of the great Powers. The issues at present dividing the two sides can only be resolved by unanimous agreement reached through negotiations. Since no results can be obtained on this vital issue by the normal parliamentary process of majority voting, it is not important how the negotiating body is formed or how its members are selected so long as the two main viewpoints on this question are adequately represented — and in the last analysis there are only two viewpoints, no matter how many States are represented on the so-called disarmament committee, which I prefer to call a negotiating body. It is now decided by the countries

comment sera-t-il possible de discuter de problèmes impliquant de tels intérêts parallèles si les pays intéressés sont absents des délibérations? En ce qui concerne la Grèce, je dois dire que tout examen de questions mettant directement ou indirectement en cause des intérêts grecs qui se ferait en l'absence de la Grèce serait à nos yeux dépourvu de validité. J'ai toutes raisons de penser que les grandes puissances n'envisageaient rien de tel, mais, le texte du communiqué étant ce qu'il est et le point que je soulève étant pour nous de la plus haute importance, je suis obligé de faire connaître officiellement nos vues.

103. Pour conclure, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection, quoique ce soit la Commission qui mérite encore plus d'être louée pour avoir dans sa sagesse choisi l'homme qu'il fallait pour ce poste. Vous avez, Monsieur le Président, joué dans le passé un rôle très important dans les questions de désarmement. Votre compétence et votre impartialité sont bien connues de tous. De l'avis de ma délégation, vos fonctions sont loin de se restreindre à la présidence des débats. Il vous faudra également suivre de très près tous les événements relatifs au désarmement qui se produiront en dehors de l'Organisation des Nations Unies et servir, dans une certaine mesure, de lien entre notre commission et les autres organismes qui s'occupent de désarmement. Nous vous souhaitons, Monsieur le Président, le succès le plus complet dans l'accomplissement de votre mission.

104. M. PACHACHI (Irak) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je tiens à associer ma délégation à celles qui l'ont précédée pour vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de cette importante commission. Vous êtes tout désigné, par vos hautes qualités et par votre brillante carrière diplomatique, auxquelles notre collègue de Birmanie a fait allusion, pour vous acquitter admirablement des grandes tâches qui vous sont confiées.

105. Nous avons étudié avec soin le communiqué publié le 7 septembre 1959 par les Gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique, créant un nouveau mécanisme pour les négociations sur le désarmement. Nous préférons l'appeler un organe de négociation plutôt qu'un comité du désarmement, comme le fait le communiqué, parce que sa fonction essentielle, telle qu'elle est envisagée dans la déclaration des quatre puissances, est de mener des négociations. En outre, il a été indiqué très clairement que le nouvel organisme n'est en aucune manière appelé à éliminer ou à remplacer la Commission du désarmement.

106. Cela étant, nous tenons à dire la profonde satisfaction que nous cause ce progrès encourageant. Nous avons toujours eu la conviction que le désarmement intéressait essentiellement, mais non pas exclusivement, les grandes puissances. Les questions qui divisent actuellement les deux parties ne peuvent être résolues que par un accord unanime obtenu par voie de négociations. Comme sur cette question vitale on ne peut rien attendre de la procédure parlementaire normale d'un vote à la majorité, peu importe la façon dont l'organe de négociation est constitué ou la méthode de sélection de ses membres; ce qui compte, c'est que les deux thèses principales soient convenablement représentées car, en dernière analyse, il n'y a que deux points de vue, quel que soit le nombre des pays siégeant à ce comité du désarmement ou, pour mieux

directly concerned that agreement might be facilitated through a body formed outside the United Nations on the basis of parity.

107. There might be differing views on the wisdom of setting up a negotiating body independent of this Organization or of entrusting this essentially worldwide problem to a committee representing two military alliances. But, in our view, it is wrong to question the judgement of the great Powers, which must have reached their decision after careful and due deliberation. We should accept it and welcome their agreement in the hope that positive results will be achieved in the near future.

108. The most important thing is that negotiations will be resumed. It must be stressed, however, that the United Nations, the vast majority of whose Members belong to neither of the two groups represented on the proposed body, will have to continue to play an active part in this vital question, as is indeed envisaged by the four-Power communiqué.

109. As the Secretary-General said in the Introduction to his annual report, these negotiations, though conducted outside the framework of the United Nations "would not mean that the disarmament question, in any sense, would be withdrawn from the Organization, as in fact it could not be without violating the Charter".<sup>3/</sup>

110. While there are grounds for real optimism, we must not lose sight of the fact that disarmament cannot be considered in isolation of the other problems dividing the great Powers. Success in resolving the outstanding issues of disarmament will depend entirely on the solution of the major political differences between the two sides. Experience has shown, I think, that progress in disarmament has always followed occasional improvement of the international situation and was often itself a reflection of the periodic relaxation of tensions, which we hope will be permanent in time.

111. It will be recalled that after the Korean Armistice in 1953, and again in 1955 after the Geneva summit meeting, unanimous agreement was reached for fresh efforts on disarmament. The high hopes which were entertained on those two occasions, however, did not materialize because the fundamental political problems remained unsolved. There is reason to hope that this latest attempt to reach an understanding on disarmament resulting from an agreement by the Foreign Ministers of the great Powers in Geneva and coming on the eve of the exchange of visits between the leaders of the United States and the Soviet Union, will have a better chance of success than the two previous abortive attempts.

112. For this reason, the Powers concerned must be congratulated for seizing this opportunity and taking the initiative in setting in motion a process which we

dire, de cet organe de négociation. Les pays directement intéressés estiment maintenant qu'un accord pourrait être facilité par la création, en dehors de l'Organisation des Nations Unies, d'un organisme paritaire.

107. On peut se demander s'il est sage d'établir un organe de négociation indépendant de l'Organisation ou de confier ce problème qui intéresse le monde entier à un comité représentant deux alliances militaires, et sur ce point les opinions peuvent diverger. Mais il nous paraît injustifié de mettre en doute le jugement des grandes puissances, qui n'ont pu arriver à leur décision qu'après de longs et minutieux débats. Nous devrions plutôt accepter cette décision et voir dans leur accord la promesse de résultats positifs.

108. Ce qui compte, c'est que les négociations vont reprendre. Il faut souligner cependant qu'il incombera à l'Organisation des Nations Unies, dont la grande majorité des Membres n'appartiennent à aucun des deux groupes représentés dans l'organe proposé, de continuer à jouer un rôle actif dans ce domaine vital, comme le prévoit du reste le communiqué des quatre puissances.

109. Ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général dans l'introduction à son rapport annuel, s'il est vrai que ces négociations pourraient avoir lieu en dehors de l'Organisation des Nations Unies, il ne "s'ensuivrait pas, toutefois, que la question du désarmement cesserait en aucune manière d'appartenir à l'Organisation, ce qui, en fait, ne saurait se produire sans violation de la Charte".<sup>3/</sup>

110. S'il y a donc de bonnes raisons d'être optimistes, nous ne devons pas perdre de vue que la question du désarmement ne peut être examinée indépendamment des autres problèmes qui divisent les grandes puissances. Les grands problèmes que pose le désarmement ne seront vraiment résolus que dans l'exacte mesure où auront été résolues les principales divergences politiques existant entre les deux parties. L'expérience nous a enseigné que le progrès en matière de désarmement suit toujours une période d'amélioration de la situation internationale et résulte souvent d'une détente momentanée, détente qui, nous l'espérons, finira par devenir permanente.

111. On se souviendra qu'après l'armistice coréen de 1953 et, par la suite, en 1955, après la conférence au sommet qui s'est tenue à Genève, il avait été décidé unanimement de réprendre la question du désarmement. Si les grands espoirs qu'on avait alors conçus ont été frustrés, c'est que les problèmes politiques fondamentaux sont demeurés sans solution. Il y a lieu d'espérer que la dernière en date des tentatives en vue d'arriver à une entente sur le désarmement — tentative qui découle d'un accord intervenu à Genève entre les ministres des affaires étrangères des grandes puissances et qui vient à la veille de l'échange de visites entre les chefs des Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique — aura de meilleures chances de succès que les deux tentatives avortées qui l'ont précédée.

112. Pour cette raison, il convient de féliciter les puissances intéressées d'avoir pris, à point nommé, l'initiative de cette relance qui, nous l'espérons,

<sup>3/</sup>Official Records of the General Assembly, Fourteenth Session, Supplement No. 1A, p. 6.

<sup>3/</sup>Documents officiels de l'Assemblée générale, quatorzième session, Supplément No 1A, p. 6.

hope will result in the achievement of the goal that has eluded the United Nations since its inception.

113. There are a few points that might be clarified regarding the relationship between the proposed body and the United Nations.

114. It is said that the Disarmament Commission will be kept appropriately informed of the progress of deliberations of the committee by means of periodic reports submitted to the Commission and, through it, to the General Assembly and the Security Council. It is not quite clear how, to quote the words of the Secretary-General in the Introduction to his annual report, "these discussions could best be integrated with the work to be pursued by the Organization itself".<sup>3/</sup> I assume that the Disarmament Commission will not be satisfied with noting these reports, but will discuss them and express its opinion on the progress of the negotiations. While it will not be appropriate to address recommendations to the ten-Power committee, which, in the strict legal sense, is not an organ of the United Nations, the Disarmament Commission will, in the course of its work, be free to express its opinions and its desires in the hope that they will be taken into account by the negotiating body.

115. These are preliminary observations of a general character that my delegation wishes to put on record. The shortage of time has not allowed us to make a more detailed study of the four-Power communiqué. This hastily convened meeting of the Disarmament Commission is necessary and can have a very useful purpose by paving the way for the Assembly at its forthcoming session to devote its close attention to the problem of disarmament, as it has done over the last thirteen years.

116. My delegation will support the draft resolution introduced by the representative of India because, in essence, it substantially reflects the purpose of the four-Power communiqué. It is our hope that the unanimous agreement of the Disarmament Commission will enable the great Powers to make a fresh start the best possible results for the success of their endeavours.

117. Mr. SASTROAMIDJOJO (Indonesia): On behalf of my delegation, I would like first of all to associate myself with the expressions of congratulations at your election, Mr. Chairman. In view of your extensive experience in the diplomatic and political fields, your abiding interests in disarmament and your talents for conciliation, I am certain that the Commission is in excellent hands and that any possible obstacles to our work will be swiftly removed.

118. I would also like to thank the representatives of Burma and Ecuador for their courteous words which they have spoken about me.

119. My delegation has listened with great interest to the statements made today in regard to the nature and purpose of the ten-nation disarmament committee. We have also carefully read the four-Power communiqué of 7 September 1959. Both the aforementioned statements and the communiqué lead us to express our appreciation of the agreement that has been achieved

conduira au but que les Nations Unies ont vainement cherché à atteindre depuis la création de l'Organisation.

113. Néanmoins, les relations entre l'organe proposé et l'Organisation des Nations Unies pourraient être précisées sur plusieurs points.

114. On dit que la Commission du désarmement sera tenue informée de manière appropriée des progrès réalisés dans les délibérations du comité, grâce à des rapports périodiques qui seront présentés à la Commission et, par son intermédiaire, à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. On ne voit pas clairement — pour citer les paroles du Secrétaire général dans l'introduction à son rapport annuel — comment ces discussions pourraient être intégrées "au mieux aux travaux menés par l'Organisation elle-même"<sup>3/</sup>. Je suppose que la Commission du désarmement ne se contentera pas de prendre note de ces rapports, mais qu'elle en discutera le contenu et donnera son avis sur le progrès des négociations. Il ne conviendra sans doute pas d'adresser des recommandations au comité des 10 puissances qui n'est pas, au sens strictement juridique, un organisme des Nations Unies, mais la Commission du désarmement sera libre, au cours de ses travaux, d'exprimer ses opinions et ses vœux dans l'espoir que l'organe de négociation en tiendra compte.

115. Telles sont les observations préliminaires de caractère général que ma délégation désire formuler. Nous n'avons pu, faute de temps, faire une étude plus détaillée du communiqué des quatre puissances. La présente séance de la Commission du désarmement, convoquée à la hâte, est nécessaire et peut être fort utile en ce qu'elle permettra à l'Assemblée générale de consacrer, à sa prochaine session, toute son attention au problème du désarmement, ainsi qu'elle le fait depuis 13 ans.

116. Ma délégation appuiera le projet de résolution présenté par le représentant de l'Inde parce qu'il reflète, en substance, les buts énoncés dans le communiqué des quatre puissances. Nous espérons que grâce à l'accord unanime de la Commission du désarmement les grandes puissances pourront reprendre leurs efforts et aller de l'avant avec les plus grandes chances de succès.

117. M. SASTROAMIDJOJO (Indonésie) [traduit de l'anglais]: Au nom de ma délégation, je désire tout d'abord m'associer à ceux qui vous ont déjà félicité, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement. Etat donné votre vaste expérience politique et diplomatique, l'intérêt que vous n'avez cessé de porter à la cause du désarmement et vos talents de conciliateur, je suis certain que la Commission est en bonnes mains et que toutes les difficultés qui pourraient entraver nos travaux seront rapidement aplanies.

118. Je voudrais également remercier les représentants de la Birmanie et de l'Equateur des paroles courtoises qu'ils ont eues pour moi.

119. Ma délégation a écouté avec grand intérêt les déclarations qui ont été faites aujourd'hui concernant la nature et les buts du comité du désarmement des 10 puissances. Nous avons également lu attentivement le communiqué des quatre puissances en date du 7 septembre 1959. Nous y trouvons sujet à nous féliciter de l'accord intervenu entre les grandes puissances

among the great Powers, which, as we all recognize, have a special responsibility for finding a solution of the disarmament problem.

120. Moreover, it is of particular gratification to us that, although the ten-nation disarmament committee is being set up outside the United Nations, the great Powers have firmly acknowledged the pre-eminent interests of the United Nations in disarmament. The four-Power communiqué not only reaffirms that ultimate responsibility for general disarmament measures rests with the United Nations, but also that the setting up of the disarmament committee in no way diminishes or encroaches upon the United Nations responsibilities in this field.

121. We welcome these reassurances, as they mitigate our misgivings at seeing the disarmament problem shifted to a committee outside the United Nations. Its inception means that the Disarmament Commission, convening this year for the first time and, I am afraid, that only time, will remain inactive for many more months. However, we can find comfort in the hope expressed by the great Powers that the committee will produce results which, in turn, will serve as a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations. If this hope is realized, and surely we must hope that the great Powers will be able to achieve agreement this time, there exists a real possibility that the next meeting of the Commission will be a productive one. In this connexion, my delegation trusts that the stated intention to keep the Commission appropriately informed of progress made by the committee will be liberally interpreted by the Governments concerned.

122. Viewing recent developments as a whole, we are encouraged by the fact that the break-through has been made in overcoming the stalemate in disarmament negotiations. This change should not be lost. Aware of what is at stake, we cannot but anticipate that the resumed negotiations at the European Headquarters of the United Nations in Geneva will lead to concrete steps of disarmament and, concomitantly, to a removal of international differences and tensions.

123. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): Mr. Chairman, I should like to join in the congratulations being offered to you on your election as Chairman of the Disarmament Commission. We are very pleased that the Commission has chosen an experienced Chairman and one who has had the honour of presiding over the General Assembly.

124. We have given careful consideration to the text of the communiqué issued in the names of the Foreign Ministers of the four Powers, France, the Soviet Union, the United Kingdom and the United States of America, and we have noted the statements made by the representatives of the four countries and their interpretation of the text of the communiqué.

125. During the debate last year in the thirteenth session of the General Assembly, my delegation expressed regret that the Disarmament Commission should not have been able to meet and that there should have been no discussion of this important disarmament

qui, nous le reconnaissions tous, ont une responsabilité spéciale dans la recherche d'une solution au problème du désarmement.

120. De plus, nous sommes particulièrement heureux de constater que, si même le comité des 10 puissances est établi en dehors de l'Organisation des Nations Unies les grandes puissances ont nettement reconnu l'intérêt supérieur de l'Organisation en matière de désarmement. Le communiqué des quatre puissances réaffirme non seulement que l'ultime responsabilité pour les mesures générales de désarmement incombe à l'Organisation des Nations Unies, mais aussi que l'établissement d'un comité pour le désarmement ne diminue en aucune façon ni n'empiète sur les responsabilités de l'Organisation dans ce domaine.

121. Nous accueillons ces assurances avec satisfaction car elles atténuent notre inquiétude de voir le problème du désarmement confié à un comité extérieur à l'Organisation des Nations Unies. De la création de ce comité il résulte que la Commission du désarmement, convoquée cette année pour la première et, je le crains, la dernière fois, demeurera inactive pendant de longs mois encore. Il est toutefois réconfortant de voir les grandes puissances exprimer l'espoir que les résultats obtenus par le comité constitueront, à leur tour, une base utile pour l'étude du désarmement à l'Organisation des Nations Unies. Si cet espoir est satisfait — et nous nous devons d'espérer que les grandes puissances pourront cette fois arriver à un accord — il se peut alors vraiment que la prochaine réunion de la Commission soit productive. A cet égard, ma délégation compte que l'intention déclarée de tenir la Commission informée de manière appropriée des progrès accomplis par le comité sera interprétée de façon libérale par les gouvernements intéressés.

122. Pour qui considère les derniers événements dans leur ensemble, il est encourageant de constater qu'on a réussi à sortir de l'impasse où avaient abouti les négociations sur le désarmement. Cette chance ne doit pas être perdue. Conscients de l'importance de la question, nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir que la reprise des négociations au Siège européen de l'Organisation des Nations Unies à Genève mènera à des mesures concrètes de désarmement et, parallèlement, à l'élimination des divergences et de la tension internationales.

123. M. LOUTFI (République arabe unie): Permettez-moi, Monsieur le Président, de m'associer aux félicitations qui vous ont été adressées à l'occasion de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement. C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que la Commission a choisi un président expérimenté et qui a eu déjà l'honneur de présider l'Assemblée générale.

124. Nous avons examiné avec beaucoup d'attention le texte du communiqué publié au nom des ministres des affaires étrangères des quatre puissances: Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Union soviétique. Nous avons écouté les interventions des représentants de ces quatre pays et l'interprétation qu'ils ont donnée du texte du communiqué.

125. Durant les discussions de l'an dernier à la treizième session de l'Assemblée générale, ma délégation avait exprimé son regret que la Commission du désarmement n'ait pu se réunir et que cette importante question du désarmement, qui intéresse les

question, which concerns the United Nations and the entire world. We also said that the United Nations would have to reach agreement on a formula for resuming work on disarmament and that we had no preconceived ideas on the matter. Hence we are pleased at the decision to resume conversations on disarmament which is the logical corollary of the communiqué of the four Powers.

126. Whatever may be said of the procedure adopted by the Committee and of the form in which the matter has been presented to our Commission, the objective sought by my delegation — the resumption of negotiations — has apparently been attained. We are pleased to note that the committee recognizes, in accordance with the United Nations Charter, that disarmament matters are of world-wide interest and concern, that accordingly, ultimate responsibility for general disarmament measures rests with the United Nations, and moreover, that the setting up of the disarmament committee in no way diminishes or encroaches upon the United Nations' responsibilities in this field. The communiqué adds that it is the hope of the four Governments that the results achieved in these deliberations will provide a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations. [DC/144, annex, para. 3].

127. Lastly, the communiqué emphasizes that it is "the intention of the four Governments that the United Nations Disarmament Commission will be kept appropriately informed of the progress of the deliberations of the committee". For this purpose, "the four Governments have agreed that the committee will present reports on its work to the United Nations Disarmament Commission ..." [ibid., para. 4].

128. The paragraphs just quoted indicate that the communiqué has taken into consideration the overall responsibility of the United Nations for the disarmament question. We think it would be useful and desirable for co-operation to be established between the Disarmament Commission and the committee, whose reports will no doubt be examined objectively by our Commission, and we hope that the latter will do everything in its power to aid the committee in its delicate task of solving the disarmament problem.

129. It need hardly be added that the Disarmament Commission should be continued in its present form, which gives each delegation an opportunity to express its opinion on a problem of concern to the whole human race. Moreover, it is to that Commission that the committee set up by the four Powers is to present its reports.

130. For these reasons my delegation has joined the delegations of Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland and Yugoslavia in submitting the draft resolution, which emphasizes the main points in the four-Power communiqué. I have nothing to add to the brilliant presentation of the draft resolution by the representative of India.

Nations Unies et le monde entier, n'ait pas pu être discutée. Nous avons ajouté qu'il était nécessaire que nous nous entendions sur une formule pour que les travaux sur le désarmement reprennent, et que nous n'avions pas dans ce domaine d'idées préconçues. Aussi ne pouvons-nous qu'exprimer notre satisfaction à la suite de la décision de reprendre les conversations concernant le désarmement, décision qui est la conséquence logique du communiqué des quatre puissances.

126. Quelles que soient la procédure qui a été adoptée par ce comité et la manière dont il a été présenté à notre commission, il n'en reste pas moins que l'objectif que ma délégation a poursuivi — celui de la reprise des négociations — semble être atteint. Nous avons constaté avec satisfaction que le comité reconnaissait, conformément à la Charte des Nations Unies, que les problèmes du désarmement étaient un sujet d'intérêt et de préoccupation universels, qu'en conséquence l'ultime responsabilité des mesures générales de désarmement incombaît à l'Organisation des Nations Unies et qu'en plus l'établissement d'un comité du désarmement ne diminuait en aucune façon les responsabilités de l'Organisation dans ce domaine et n'empêtrait pas sur elles. Plus loin, le communiqué ajoute que "les quatre gouvernements espèrent que les résultats obtenus au cours de ces conversations serviront utilement de base à la prise en considération de la question du désarmement à l'Organisation des Nations Unies" [DC/144, annexe, par. 3].

127. Finalement, le communiqué a mis l'accent sur le fait qu'il est "de l'intention des quatre gouvernements que la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies soit tenue informée de manière appropriée des progrès réalisés dans les débats du comité". A cette fin, "les quatre gouvernement se sont mis d'accord pour que le comité présente des rapports sur son travail à la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies" [ibid., par. 4].

128. Il découle des paragraphes que je viens de citer que le communiqué a tenu compte en général de la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies dans la question du désarmement. Nous espérons qu'une coopération qui, à notre avis, serait très utile pourra s'établir entre la Commission du désarmement et le comité dont les rapports, je n'en doute pas, seront examinés d'une manière objective par notre commission, et que, de plus, cette dernière fera tout son possible pour faciliter au comité la tâche délicate de la solution du problème du désarmement qui lui a été dévolue.

129. Il est superflu aussi d'ajouter que la Commission du désarmement doit être maintenue dans sa composition actuelle qui permet à chaque délégation d'exprimer son avis sur un problème qui intéresse l'humanité tout entière. D'ailleurs, c'est à cette commission que le comité créé par les quatre puissances présentera des rapports.

130. C'est pour ces motifs que ma délégation s'est associée aux délégations de Ceylan, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irlande et de la Yougoslavie pour soumettre le projet de résolution qui, en fait, met l'accent sur les points importants que renferme le communiqué des grandes puissances. Ce projet de résolution a été brillamment présenté par le représentant de l'Inde, et je n'ai rien à ajouter à ses paroles.

131. In conclusion, we earnestly hope that the consultations on disarmament will be successful in the interests of peace, the most precious possession of mankind.

132. Mr. VIDIC (Yugoslavia): Mr. Chairman, permit me, first of all, to offer you my warm congratulations on your election as Chairman of the Disarmament Commission, which is a recognition not only of your high personal qualities and rich diplomatic experience, but also of your enduring efforts in the matter of disarmament.

133. Almost a year has passed since the General Assembly by its resolution 1252 D (XIII) decided that the Commission for 1959 should be composed of all Members of the United Nations, and we meet today for the first time.

134. Last year, when the delegation of my country, together with the delegation of India, proposed to the General Assembly that the composition of the Disarmament Commission should be as it is today, we felt sure that such a solution would help overcome the difficulties which existed at that time regarding the functioning of the United Nations organ for disarmament. We especially had in mind the need to emphasize and maintain the responsibility of the United Nations in seeking a solution of the problem of disarmament.

135. Among us recently, and also in the world Press, the responsibility of the United Nations in this field has again been much talked about. I presume that in the general debate at the fourteenth session of the General Assembly, and of course in the First Committee, there will be a discussion of the present situation in the field of disarmament and of the prospects for solving this question which is of the greatest importance for the fate of peace in the world and for peaceful relations among States and nations. Therefore, I should like to state today and here the attitude of my delegation in connexion with the continuation of the work of our Commission.

136. In the first place, let me say a couple of words regarding some of the causes of the standstill in the work of our Commission from 1958 to the present. The fact that during the past year we have not had the opportunity to work in the Commission should, in my opinion, be ascribed not to some inherent shortcoming of the Commission, but to the specific circumstances of general international relations and particularly to our conscious expectations, based on certain positive trends, that these relations would improve. What we all primarily expected was actually an agreement on the discontinuance of the testing of nuclear weapons, in the conviction that such an agreement would not only very favourably affect the general international situation, but also that it would open the way to solving individual aspects of the complex problem of disarmament. This is still true, and for this reason the significant progress achieved so far in the negotiations in Geneva by the representatives of the United States, the United Kingdom and the Soviet Union on the cessation of the testing of nuclear weapons confirms, in our opinion, the existence of the positive advance of which I spoke a moment ago and which, for its part, contributes to that advance. I have dwelt upon this aspect of the problem because I wish to emphasize that a favourable development of the international

131. En conclusion, nous souhaitons ardemment que les travaux du désarmement soient couronnés de succès, dans l'intérêt de la paix, le bien le plus précieux de l'humanité.

132. M. VIDIC (Yougoslavie) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement, élection qui rend hommage non seulement à vos hautes qualités personnelles et à votre grande expérience de la diplomatie, mais aussi à vos efforts incessants en faveur du désarmement.

133. Près d'une année s'est écoulée depuis que l'Assemblée générale, par sa résolution 1252 D (XIII), a décidé que la Commission serait composée, en 1959, de tous les Membres de l'Organisation, et nous tenons aujourd'hui notre première séance.

134. L'an dernier, lorsque ma délégation, avec celle de l'Inde, a proposé à l'Assemblée générale de donner à la Commission du désarmement sa composition actuelle, nous étions sûrs qu'une telle solution aiderait à surmonter les difficultés auxquelles se heurtait le fonctionnement de l'organe des Nations Unies chargé du désarmement. Nous pensions surtout à la nécessité de souligner et de maintenir la responsabilité de l'Organisation dans la recherche d'une solution au problème du désarmement.

135. Il a été de nouveau souvent question récemment, entre nous et aussi dans la presse mondiale, de la responsabilité de l'Organisation dans ce domaine. Je suppose que lors de la discussion générale à la quatorzième session de l'Assemblée générale, et évidemment à la Première Commission, on parlera de la situation actuelle en matière de désarmement et des perspectives de solution de ce problème si important pour la paix du monde et pour les relations pacifiques entre Etats et entre nations. Je tiens donc à préciser aujourd'hui l'attitude de ma délégation à l'égard de la poursuite des travaux de la Commission.

136. Permettez-moi d'abord quelques brèves remarques quant à certaines causes de l'arrêt des travaux de notre commission depuis 1958. Le fait qu'au cours de l'année dernière la Commission n'a pas eu la possibilité de poursuivre ses travaux ne doit pas, à mon avis, être attribué à quelque déficience propre à la Commission, mais à la conjoncture spéciale des relations internationales en général, et en particulier à notre espoir conscient, fondé sur certaines tendances positives, de voir ces relations s'améliorer. Ce que nous attendions tous, principalement, c'était en fait un accord sur l'arrêt des essais d'armes nucléaires, car nous étions convaincus qu'un tel accord non seulement influerait très favorablement sur la situation internationale en général, mais aussi aiderait à résoudre des aspects particuliers du problème complexe du désarmement. Cela est toujours vrai, et voilà pourquoi les progrès importants accomplis jusqu'à présent au cours des négociations de Genève par les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique quant à la cessation des essais d'armes nucléaires confirment, à notre avis, l'existence de l'évolution positive dont j'ai parlé il y a quelques instants et qui, de son côté, contribue à ces progrès. J'ai insisté sur cet aspect du problème parce que je désire souligner qu'une évolution favorable des

atmosphere has been essential for successful activities in the field of disarmament.

137. Along the same line, the latest development in East-West relations appears to indicate the emergence of the long-awaited turn in the direction of accepting the conception and practice of peaceful co-existence among States with different social systems. This merely strengthens our conviction that in the past year a great deal of thought and energy was used on various sides towards extracting international relations from the blind alley of the cold war and leading them in a more positive direction.

138. Naturally, a decisive action in solving the problem of disarmament would be of enormous importance for the stabilization of international relations. It is therefore obvious that the statements we have heard today from the representatives of the big Powers, who have special responsibility for the problem of disarmament, to the effect that they have succeeded in reaching an agreement to resume the negotiations which have been interrupted for a rather long period of time must meet with a positive reception. My delegation, of course, shares the expectations and sincere wishes of everyone here that the resumption of these negotiations will produce definite results in the shortest possible time. Each success in this connexion would make it easier for the United Nations to carry out the obligations which, as a world Organization, it has in the field of disarmament. Because of all this, we may confidently expect in the near future the active work of the United Nations disarmament body. When we bear in mind the latest developments of which we have been informed and the unquestionable fact that the successful solution of the question of disarmament is of vital interest to all Members of the United Nations, I consider that it is only natural and proper that we have before us the recommendation suggested by a group of countries, mine included, that the disarmament Commission composed as it now is and in accordance with the provisions of resolution 1252 D (XIII) should continue in being.

139. Mr. ORTONA (Italy): Let me express first of all the sincere satisfaction of the Italian delegation in seeing you, Mr. Chairman, occupy today the chair of the Disarmament Commission. Your outstanding record in international affairs, the efforts that for a long time you have been pursuing in the field of international co-operation and the peace-loving aims of your country are all sound elements for making my delegation — and, I am sure, all of us here — more than gratified by your election to the Chair.

140. I should like to start this brief statement with a comment which, in a certain way, seems to me to constitute also a factual answer — and therefore, in my opinion, all the more convincing — to certain considerations which have been so far expressed in this debate.

141. The Commission has not convened for at least two years. If the Commission has been unable to meet during this time, it is because the two sides principally concerned with the disarmament issue were in a posture of drastic opposition such as not only to preclude a resumption of talks but to discourage completely any activity for fear of complicating further the situation, of emphasizing the existing breach and, in general, of worsening the international atmosphere.

relations internationales a été essentielle au succès des travaux en matière de désarmement.

137. Dans le même ordre d'idées, l'évolution récente des relations entre l'Est et l'Ouest semble indiquer un changement depuis longtemps attendu, qui amènerait l'acceptation du concept et de la pratique de la coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes sociaux différents. Cela ne fait qu'affirmer notre conviction qu'au cours de l'année passée on a consacré beaucoup de pensées et d'efforts, de divers côtés, à faire sortir les relations internationales de l'impasse de la guerre froide et à les orienter dans une direction plus positive.

138. Naturellement, une mesure décisive pour la solution du problème du désarmement aurait une importance capitale pour la stabilisation des relations internationales. Il faut donc, de toute évidence, accueillir favorablement les déclarations qu'ont faites aujourd'hui les représentants des grandes puissances — qui ont une responsabilité spéciale dans le problème du désarmement — selon lesquelles ces puissances ont réussi à s'entendre sur la reprise des négociations qui avaient été interrompues pendant assez longtemps. Evidemment, ma délégation espère et souhaite sincèrement, avec toutes les autres, que la reprise de ces négociations donne des résultats positifs dans le délai le plus bref. Chaque pas fait dans cette voie facilitera pour l'Organisation des Nations Unies l'exécution des obligations qu'elle a, en tant qu'organisation mondiale, en matière de désarmement. Pour toutes ces raisons, nous pouvons espérer avec confiance que l'organe de l'Organisation des Nations Unies chargé du désarmement s'acquittera activement de ses travaux dans un proche avenir. Etat donné l'évolution qu'on nous a annoncée et le fait évident que la solution du problème du désarmement présente un intérêt vital pour tous les Membres de l'Organisation, il me semble tout naturel que nous soyons saisis du projet de résolution d'un groupe de pays, dont le mien, tendant à ce que la Commission du désarmement soit maintenue en fonctions dans sa composition actuelle et conformément aux dispositions de la résolution 1252 D (XIII).

139. M. ORTONA (Italie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous dire combien ma délégation se réjouit de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement. Vos services éminents dans les affaires internationales, les efforts que vous déployez depuis si longtemps dans le domaine de la coopération internationale et les buts pacifiques de votre pays sont autant de raisons pour ma délégation et, j'en suis sûr, pour toutes les autres, de nous féliciter pleinement de votre élection.

140. Je voudrais commencer ma brève déclaration par une remarque qui, dans un certain sens, me semble constituer aussi une réponse fondée sur les faits — et donc d'autant plus convaincante — à certaines observations formulées au cours du débat.

141. La Commission ne s'est pas réunie depuis au moins deux ans, mais si elle n'a pu le faire c'est que les deux parties principalement intéressées à la question du désarmement avaient adopté des attitudes diamétralement opposées qui non seulement empêchaient la reprise des pourparlers mais aussi décourageaient complètement toute activité, car on craignait de compliquer davantage la situation, de mettre l'accent sur le désaccord existant et, en général, de rendre plus mauvaise l'atmosphère internationale.

142. The establishment of this new committee constitutes an important and constructive step because it could be automatically dovetailed with the meeting of our Commission today, thus allowing the resumption of a discussion interrupted two years ago.

143. Permit me to add that, in my opinion, this agreement reached by the principal Powers with a view to resuming direct talks on disarmament may have a relevance and implications which may even go beyond the important field of disarmament itself. In this connexion, it should not be forgotten that in the past the consideration of the disarmament problem had been linked with the consideration of other political issues. The fact that today the ten-Power committee can attack the disarmament problem vigorously and directly is a good omen for the future as it raises hopes for the improvement of the international atmosphere in respect of all the problems bearing on the maintenance of peace in the world.

144. On the other hand, this direct discussion in which the two sides more directly concerned with the disarmament question will again tackle the problem is not a new feature. It is not new in the disarmament field in which — and I mention only the most recent examples — two of the most important questions, one related to the suspension of nuclear tests, the other regarding the prevention of surprise attacks, had been approached precisely in this manner. But there is more to it, I feel. This system of direct approach between the two sides more directly concerned to solve questions of a political nature is certainly not new in the realm of diplomacy, and the Charter of the United Nations does not fail to indicate that it is the duty of the parties to have recourse to it whenever feasible and useful. I would say that the Charter recommends it for every question of a political nature.

145. Naturally, we understand that the disarmament question is one of those political issues which have a direct bearing on the general atmosphere of international relations and that it is one of the most important among those issues, if not the fundamental one. This is quite properly so because there is no other problem which has a direct impact on the interests not only of some members of the international community, but on all of it, as the disarmament question. Problems of human survival, problems of political security, problems of political balance, economic problems especially with regard to under-developed countries — these are some of the principal aspects which are directly or indirectly involved in the disarmament question and which, through their various facets, have a direct bearing on the fundamental interests of all people, close or far removed as they may be from the crucial areas in which the disarmament problem has a more clear and a more direct intensity. This is so much so that the Charter of the United Nations reserves for it a special treatment and places it among the crucial problems with which the United Nations must deal at all times and for which the Organization has a primary and inalienable responsibility. It is this situation which the Charter of the United Nations has underlined by giving the Organization a basic responsibility for disarmament matters, and it is for this reason that the countries which have been called upon to form the new committee to consider the disarmament question have not failed to keep in mind the question of liaison between its activity and that of the United Nations. This very meeting is

142. La création de ce nouveau comité est une mesure importante et constructive parce que ses travaux pourraient automatiquement faire suite à la réunion de notre commission aujourd'hui et permettre ainsi la reprise d'une discussion interrompue il y a deux ans.

143. Permettez-moi d'ajouter qu'à mon avis cet accord entre les principales puissances pour la reprise de pourparlers directs en matière de désarmement peut avoir une importance et des conséquences allant même au-delà de cette importante question. A cet égard, on ne doit pas oublier que par le passé l'examen du problème du désarmement a été rattaché à celui d'autres questions politiques. Le fait qu'aujourd'hui le comité des 10 puissances peut s'attaquer vigoureusement et directement au problème du désarmement est de bon augure pour l'avenir, car il fait espérer un assainissement de l'atmosphère internationale au sujet de tous les problèmes qui intéressent le maintien de la paix dans le monde.

144. D'autre part, cette discussion directe par laquelle les deux parties principalement intéressées s'attaqueront de nouveau au problème du désarmement n'est pas une innovation. Ce n'est pas une innovation dans le domaine du désarmement où deux des questions les plus importantes — et je cite seulement les exemples les plus récents — l'une ayant trait à la suspension des essais nucléaires, l'autre à la prévention des attaques par surprise, ont été abordées précisément de cette façon. Mais je crois qu'il y a plus encore. Cette façon directe d'aborder les questions politiques par les deux parties principalement intéressées pour essayer de les résoudre n'est certainement pas une innovation en diplomatie, et la Charte des Nations Unies ne manque pas d'indiquer que les parties doivent avoir recours à ce moyen chaque fois que cela est possible et utile. Je dirai que la Charte le recommande pour toutes les questions de nature politique.

145. Nous nous rendons naturellement compte que la question du désarmement est l'un des problèmes politiques les plus importants — sinon le plus important — qui influent directement sur l'atmosphère générale des relations internationales. Cela est tout à fait normal, parce qu'il n'y a pas d'autre problème qui ait une incidence aussi directe sur les intérêts non de certains membres seulement de la communauté internationale, mais de tous. Problèmes de survie, problèmes de sécurité et d'équilibre politiques, problèmes économiques — surtout en ce qui concerne les pays sous-développés — tels sont quelques-uns des problèmes principaux que soulève directement ou indirectement la question du désarmement et qui, par leurs divers aspects, ont une influence directe sur les intérêts fondamentaux de tous les peuples, proches ou lointains des régions critiques où le problème du désarmement se pose le plus directement et avec le plus d'acuité. Cela est si vrai que la Charte des Nations Unies lui fait une place spéciale et le situe parmi les problèmes capitaux dont l'Organisation des Nations Unies doit s'occuper en tout temps et à l'égard desquels elle a une responsabilité primordiale et inaliénable. C'est cette situation que la Charte souligne en conférant à l'Organisation une responsabilité fondamentale en matière de désarmement, et c'est pourquoi les pays appelés à faire partie du nouveau comité du désarmement n'ont pas perdu de vue le rapport qui doit exister entre l'activité du comité et celle de l'Organisation. Notre réunion d'aujourd'hui en est la preuve. Les décisions indiquées dans le communiqué des quatre puissances qui ont pris part aux négociations

proof of that. The decisions contained in the communiqué issued by the four Powers present at the Geneva negotiations contain various elements which give clear evidence of the new committee's desire to maintain the necessary contacts with the United Nations in pursuing the fundamental aim of developing their work by means of direct contacts.

146. The considerations which I have developed in this matter take into account, and seem to me to be similar to, those outlined by the Secretary-General in the Introduction to his annual report. We fully recognize that the disarmament question, in conformity with our status, is one of the basic responsibilities of the United Nations and it is our desire, as we believe it to be everyone's desire, that the final solution should be found in the spirit as well as the letter of the Charter, keeping fully in mind the interests of all Member States.

147. It is the hope of the Italian Government that the Committee may be able to clear away the difficulties which for so many years have precluded every possibility of making progress towards disarmament. It is natural that when those obstacles will have been overcome it will be to the benefit not only of the countries which are members of the new Committee but to all members of the United Nations. Naturally at that time the United Nations may hope to be in a position more fully to develop its function of being a harmonizing centre for the solution of all world problems and first of all the problem of disarmament, taking into account the interest of all members of the Organization in these problems.

148. I believe that the draft resolution before us constitutes the correct response to the need for blending the activities of the two bodies and takes into full account the considerations which I have just outlined, the more so since the debate which has been going on here has given clear proof of the reciprocal comprehension on the part of all parties concerned. The Italian delegation will therefore support the draft resolution and vote in favour of it.

149. Mr. RITCHIE (Canada): In the first place I would like to congratulate you, Mr. Chairman, most warmly on your election, both on account of your own long experience and great wisdom and also because of the close bonds of friendship between Canada and Mexico.

150. We have listened with close interest to the statements made today and we have found in them what appears to be a unanimity of view, in which Canada of course shares, as to the primary responsibility for disarmament resting with the United Nations, and also that this principle is in no way infringed by the creation of the new ten-Power disarmament negotiating body.

151. In this connexion, I agree fully with the representative of India when he dwelt upon the great value which discussions of disarmament in the General Assembly have had on the development of public opinion and in the influencing of policy. As members of the Disarmament Commission may recall, Canada, as a member of the Sub-committee of the Disarmament Commission, has been associated with the lengthy negotiations on disarmament which came to a halt in 1957. In accepting to serve on the new ten-Power disarmament body, we

de Genève comportent divers éléments qui prouvent clairement le désir du nouveau comité de maintenir avec l'Organisation les rapports nécessaires dans les travaux visant à atteindre l'objectif fondamental, qui est l'accomplissement de la tâche au moyen de contacts directs.

146. Les observations que je viens de présenter sur cette question tiennent compte de celles que le Secrétaire général a formulées dans l'introduction à son rapport annuel, et elles me semblent analogues. Nous reconnaissons pleinement que la question du désarmement est, aux termes des textes qui nous régissent, une des responsabilités principales de l'Organisation, et nous désirons, comme toutes les autres délégations, je crois, que la solution finale soit trouvée selon l'esprit et la lettre de la Charte, et tienne pleinement compte des intérêts de tous les Etats Membres.

147. Le Gouvernement italien espère que le comité pourra éliminer les obstacles qui, depuis tant d'années, ont compromis toute possibilité de progresser dans la voie du désarmement. Cela sera naturellement profitable non seulement aux pays qui font partie du nouveau comité, mais aussi à tous les Membres de l'Organisation. C'est alors, évidemment, que l'Organisation des Nations Unies sera mieux en mesure d'être un centre où s'harmonisent les efforts des nations pour résoudre les problèmes mondiaux et, avant tout, celui du désarmement, compte tenu des intérêts de tous les Membres de l'Organisation.

148. Je crois que le projet de résolution dont nous sommes saisis répond convenablement à la nécessité de rattacher les unes aux autres les activités des deux organismes et tient pleinement compte des considérations que je viens d'exposer, d'autant plus que le débat actuel a prouvé clairement que toutes les parties intéressées se comprennent. La délégation italienne appuiera donc le projet de résolution et votera en sa faveur.

149. M. RITCHIE (Canada) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous présenter mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection. Je m'en réjouis non seulement en raison de votre longue expérience et de votre grande sagesse, mais aussi à cause des liens étroits d'amitié qui unissent le Canada et le Mexique.

150. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les observations présentées aujourd'hui et nous avons constaté ce qui semble être une unanimité de vues — que partage évidemment le Canada — quant à la responsabilité primordiale de l'Organisation en matière de désarmement, et aussi quant au fait que ce principe n'est nullement enfreint par la création du nouveau comité des 10 puissances chargé de négociations sur le désarmement.

151. A cet égard, je suis pleinement d'accord avec le représentant de l'Inde quand il souligne la grande influence qu'ont eue les débats de l'Assemblée générale relatifs au désarmement sur l'évolution de l'opinion publique et sur la politique suivie. Comme s'en souviennent les membres de la Commission du désarmement, le Canada, en tant que membre du Sous-Comité de la Commission, a pris part aux négociations prolongées qui ont été interrompues en 1957. En acceptant de faire partie du nouveau comité du désarmement,

believe that a body whose composition commands the assent of the great Powers mainly responsible offers at this time the best practical opportunity for making at least some first steps towards progress in this field. The very creation of such a body is a constructive step; we have no illusions as to the difficulties ahead, but it has been the consistent view of my Government that no effort should be spared to achieve results in this field and that we must be flexible in our approach to this problem as to the means, provided of course that we keep within the Charter, because of the importance of the ends which we are pursuing.

152. To these efforts in the newly constituted disarmament negotiating body Canada pledges its full support. As to the draft resolution before us in the name of Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, the United Arab Republic and Yugoslavia, we shall vote for it as we feel that it expresses the consensus of opinion in this Commission as to the proper relationship between the Commission and the new ten-Power committee. It also affirms the necessity of continuing in existence the present Disarmament Commission which, we feel, has a constructive and useful co-ordinating and long-term function before it.

153. Mrs. ROSSEL (Sweden): May I add my word of congratulation to you, Mr. Chairman, to what has been said by other delegations on your appointment as Chairman of this Commission. The Commission as a whole is also to be congratulated.

154. I should like to make a very brief statement about the Swedish point of view on the item now before us. Sweden has often manifested its interest in the problem of disarmament, the study of which it believes should be carried on energetically. Consequently, we welcome all initiatives for negotiation, including negotiation outside the United Nations between individual States or groups of States -- especially between those States which, because of the size of their armaments, have a particular responsibility in this matter. We deem it desirable that in the pursuance of the disarmament question due consideration should be given to the fact that this question is of concern to all nations and that the United Nations, according to the Charter, has the primary responsibility. The initiative for negotiations announced in the four-Power communiqué of 7 September 1959 to the Secretary-General seems to be in line with the opinions I have just expressed and is thus welcomed by the Swedish delegation. My delegation regards the work of the newly appointed committee as in reality the continuation of the activities carried on by the Sub-committee of the Disarmament Commission and we take note with appreciation of the statement in the communiqué that the new committee will present reports on its work to the United Nations Disarmament Commission. We are grateful to those countries which have presented the draft resolution to us and the Swedish delegation will vote in favour of it.

155. Mr. DELGADO (Philippines) (translated from Spanish): At the risk of repetition, may I say that the delegation of the Philippines is greatly pleased with the very satisfactory outcome of the election of the Chairman, not only because of his personal qualities but because of the close ties between the Philippines and

nous sommes convaincus qu'un tel organisme, dont la composition emporte l'assentiment des grandes puissances auxquelles incombe la responsabilité principale, offre à l'heure actuelle la meilleure possibilité pratique d'accomplir au moins quelques progrès dans ce domaine. La création même de cet organe est une mesure constructive; nous n'avons pas d'illusions sur les difficultés qui nous attendent, mais mon gouvernement a toujours pensé qu'aucun effort ne devait être épargné pour aboutir à des résultats dans ce domaine et que nous devions faire preuve de souplesse quant aux moyens de traiter le problème -- à condition évidemment de nous maintenir dans le cadre de la Charte -- en raison de l'importance des fins que nous cherchons à atteindre.

152. Le Canada s'engage à donner tout son appui aux efforts qui seront déployés dans le nouveau comité. Nous voterons en faveur du projet de résolution présenté par les délégations de Ceylan, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la République arabe unie et de la Yougoslavie, car il nous semble exprimer l'opinion générale de la Commission quant aux relations qui doivent exister entre la Commission elle-même et le comité des 10 puissances. Le projet affirme également la nécessité de maintenir en fonctions la Commission du désarmement actuelle qui, à notre avis, doit accomplir une longue tâche de coordination constructive et utile.

153. Mme ROSSEL (Suède) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de me joindre aux autres délégations qui vous ont félicité de votre élection à la présidence de notre commission. La Commission tout entière doit en être félicitée également.

154. Je voudrais exposer en très peu de mots le point de vue de la Suède dans la question dont nous sommes saisis. Mon pays a souvent manifesté son intérêt pour le problème du désarmement dont l'étude, il en est convaincu, doit être poursuivie vigoureusement. Nous accueillons donc avec satisfaction toutes les initiatives de négociation, y compris celles qui concernent des négociations qui doivent se dérouler en dehors de l'Organisation entre Etats ou groupes d'Etats, notamment entre les Etats qui, de par l'importance de leurs armements, ont une responsabilité spéciale en la matière. Nous croyons qu'il ne faut pas perdre de vue que la question du désarmement intéresse toutes les nations et que l'Organisation des Nations Unies, aux termes de la Charte, en a la responsabilité principale. L'initiative de négociations, annoncée dans le communiqué que les quatre puissances ont fait parvenir, le 7 septembre 1959, au Secrétaire général, semble corroborer les opinions que je viens d'exprimer; la délégation suédoise s'en réjouit par conséquent. Elle estime que les travaux du nouveau comité seront en fait le prolongement de ceux du Sous-Comité de la Commission du désarmement, et nous notons avec satisfaction qu'aux termes du communiqué le nouveau comité rendra compte de son activité à la Commission du désarmement. Nous remercions les pays qui ont présenté le projet de résolution dont nous sommes saisis; la délégation suédoise votera en sa faveur.

155. M. DELGADO (Philippines) [traduit de l'espagnol]: Qu'il me soit permis à mon tour, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection dont ma délégation se réjouit profondément, non seulement en raison de vos qualités personnelles, mais aussi à cause des liens étroits qui unissent les Philippines et le

Mexico dating back to the distant days of Spanish rule. The Philippines is proud of those ties, and happy at the Chairman's election.

156. In its Constitution the Phillipines has proscribed war as an instrument of national policy, and whenever the question of disarmament has been under discussion the Philippine delegation has always been in favour of total or at least partial disarmament.

157. Last year I had the honour of restating our country's policy in favour of disarmament, both because of the relevant provision in our Constitution and because the Philippines does not really have enough armaments for it to be able to disarm.

158. We are in favour of the draft resolution which has been submitted and is now under discussion. We believe it is the best that can be approved under present circumstances, and we are very happy that the atmosphere seems more favourable for an agreement on the disarmament question between the great Powers.

159. Mr. KURKA (Czechoslovakia) (translated from Russian): Mr. Chairman, first I should like to join the other speakers in congratulating you on your unanimous election to the responsible position of Chairman of our Commission. I sincerely wish you great success in this responsible work.

160. My delegation welcomes the convening of the United Nations Disarmament Commission; it hopes that this is an indication that disarmament negotiations have entered on a new phase in which the success of joint efforts to advance the solution of this complex and extremely important question will be possible.

161. At the same time, my Government is pleased to note that the Governments of the Soviet Union, the United States, the United Kingdom and France have agreed to set up a disarmament committee, composed of these four Powers and Bulgaria, Canada, Czechoslovakia, Italy, Poland, and Romania. The Czechoslovak Government welcomes the proposal that our Republic participate in the committee, and has expressed its willingness to do so.

162. We hope that the setting up of a disarmament committee will be an effective means of contributing to real progress in the solution of these urgent questions connected with the disarmament problem. My country's representatives in the committee will do everything possible to further the realization of practical disarmament measures, so ardently desired by the peoples of the whole world.

163. While an agreement has been reached to set up a disarmament committee and the United Nations Disarmament Commission is holding this inaugural meeting, the peoples of the whole world are hoping that the meeting of the heads of the Governments of the Soviet Union and the United States will contribute to the further reduction of international tension and will provide the favourable atmosphere necessary to the solution of the international matter in dispute. May I express the wish that the spirit of mutual under-

Mexique depuis le temps lointain du régime espagnol. Il va sans dire que mon pays, qui s'enorgueillit de ces liens, tire une grande satisfaction de votre élection à la présidence de cette commission.

156. La Constitution des Philippines proscrit la guerre en tant qu'instrument de politique nationale et, chaque fois que s'est posée la question du désarmement, la délégation philippine s'est prononcée pour un désarmement sinon total, du moins partiel.

157. L'an dernier, j'ai eu l'honneur de réaffirmer notre position en la matière, en rappelant les dispositions mêmes de notre constitution et le fait que les Philippines ne possèdent pas assez d'armes pour avoir à désarmer.

158. Nous approuvons sans réserve le projet de résolution qui a été soumis à l'examen de la Commission. Il représente à nos yeux la meilleure décision que notre commission puisse prendre dans les circonstances actuelles, et nous nous félicitons que le climat international paraisse enfin plus favorable à la conclusion d'un accord entre les grandes puissances sur le problème du désarmement.

159. M. KURKA (Tchécoslovaquie) [traduit du russe]: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de m'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter de votre élection unanime aux hautes fonctions de président de notre commission. Je forme des vœux sincères pour que vous réussissiez dans votre tâche importante.

160. Ma délégation se réjouit de la création et de la convocation de la Commission du désarmement des Nations Unies; cette convocation, elle l'espère, montrera que les négociations sur le désarmement sont entrées dans une nouvelle phase où il sera possible, grâce à des efforts concertés, de se rapprocher d'une solution de ce problème complexe et extrêmement important.

161. En même temps, mon gouvernement a noté avec satisfaction que les Gouvernements de l'Union soviétique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France étaient convenus de créer un comité du désarmement comprenant, outre les quatre grandes puissances susmentionnées, la Bulgarie, le Canada, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Le Gouvernement tchécoslovaque se félicite de la proposition tendant à ce que notre république devienne membre de ce comité, et il s'est déclaré prêt à participer à ses travaux.

162. Nous exprimons l'espoir que la création du comité du désarmement contribuera efficacement à hâter le règlement des questions urgentes liées au problème du désarmement. Les représentants de mon pays au comité feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter la mise en œuvre des mesures pratiques de désarmement que réclament les peuples du monde entier.

163. La conclusion d'un accord sur la création du comité du désarmement et la séance d'organisation de la Commission du désarmement des Nations Unies ont lieu à un moment où les peuples du monde espèrent que l'échange de visites entre les chefs des Gouvernements de l'Union soviétique et des Etats-Unis permettra de relâcher encore la tension internationale et de créer l'atmosphère favorable nécessaire au règlement des différends internationaux. Permettez-moi de former des vœux pour que l'esprit de com-

standing and the desire to reach agreement through negotiations, which prepared the ground for the exchange of visits between the heads of the Governments of the Soviet Union and the United States of America, will prevail in the newly-established disarmament committee and will provide favourable conditions for the success of the Committee's work and thereby of the work of the United Nations Disarmament Commission as well.

164. Mr. DE LEQUERICA (Spain) (translated from Spanish): I simply wish to state, on behalf of our delegation, that we have seen with particular satisfaction the form which this debate has taken, the draft resolution put forward, for which we shall vote, and the significance of what has occurred.

165. This represents a victory for the realistic approach adopted by the Powers which have been negotiating and by the United Nations in agreeing to it. It is obvious that there are in fact only two heavily-armed countries, capable of speaking with authority in this deplorable contest, so closely touching the condition of mankind — or, if we wish to be less specific, two groups of countries.

166. It is therefore most timely that, abandoning disputes and subterfuges about representation and numbers, the two parties involved have agreed that there should be two equal groups discussing the question and seeking a solution. My delegation does not think that this weakens the authority of the United Nations in any way. On the contrary, it believes that this Organization which has done splendid work in the international field, although it has been often described as impractical and inclined to water down and protract the issues brought before it, is exhibiting a sense of realism and a capacity to adapt itself to the tragic circumstances and to the remedies for which they call.

167. This day, therefore, when considerations of form have been to some extent set aside and attention has been mainly devoted to the realities of the situation, which may yield results of value to the world, we may regard as a good day for the United Nations; we can vote with satisfaction for the agreement placed before us, and I repeat that my delegation will vote in favour of it.

168. I do not wish to conclude this brief statement without extending the warmest and most cordial congratulations to the Chairman, representing as he does a country which was originally called "New Spain" and for which we cherish, as we do for him, deep feelings of friendship — not to speak of his fine personal record, in itself a guarantee of authoritative action at a most difficult moment in the history of mankind, in which his personal authority and status can render excellent service to the cause of peace, the cause of each one of us.

169. Mr. HAILEMARIAM (Ethiopia): Mr. Chairman, first I should like to congratulate you on being unanimously elected today. On behalf of my delegation, I should like to associate myself with all the good words spoken about you.

170. The Ethiopian policy is based inter alia on peaceful and active coexistence. We earnestly hope

préhension mutuelle et le désir d'aboutir à un accord par la négociation, qui ont préparé la voie à l'échange de visites entre les chefs des Gouvernements de l'Union soviétique et des Etats-Unis, règnent également au sein du nouveau comité du désarmement et permettent à ses travaux, et donc à ceux de la Commission du désarmement des Nations Unies, d'être couronnés de succès.

164. M. DE LEQUERICA (Espagne) [traduit de l'espagnol]: Je tiens simplement à déclarer, au nom de ma délégation, que nous nous félicitons du tour qu'a pris ce débat, du projet de résolution qui nous a été soumis et pour lequel nous nous proposons de voter, et de l'importance des derniers événements.

165. C'est là une victoire que l'on doit à l'esprit réaliste des grandes puissances, qui ont négocié cette solution, et des Nations Unies, qui l'ont acceptée. Il est évident qu'il n'y a, à strictement parler, que deux pays, ou, pour parler d'une façon plus générale, deux groupes de pays, qui possèdent de puissants armements et qui peuvent élire leur voix avec autorité dans ce douloureux litige, si intimement lié au sort de l'humanité.

166. C'est pourquoi il est extrêmement heureux qu'abandonnant luttes et marchandages sur des questions de représentation et d'importance numérique, les deux parties soient convenues de confier les discussions et, si possible, la recherche d'une solution à deux groupes égaux. Ma délégation ne pense pas que l'autorité de l'Organisation des Nations Unies doive en souffrir le moins du monde. Au contraire, notre organisation, qui accomplit une œuvre remarquable sur le plan international mais que l'on accuse souvent de manquer de sens pratique et d'avoir tendance à noyer ou à différer l'examen des questions qui lui sont soumises, donne au monde, en l'occurrence, une leçon de réalisme et montre qu'elle est capable de s'adapter aux circonstances tragiques de l'heure et de recourir aux moyens exceptionnels qui s'imposent.

167. Ainsi donc, nous pouvons considérer la journée d'aujourd'hui — au cours de laquelle nous avons peut-être un peu négligé les aspects formels du problème en faveur de ses aspects pratiques dont, seuls, on peut espérer des résultats utiles pour le monde — comme une des journées à porter au crédit de l'Organisation des Nations Unies, et nous pouvons voter avec satisfaction pour l'accord qui nous a été soumis. Ma délégation, pour sa part, se propose de le faire.

168. Je ne voudrais pas terminer cette brève intervention sans adresser mes plus vives et cordiales félicitations à notre président. M. Padilla Nervo est non seulement le représentant d'un pays qui s'appelait à l'origine la Nouvelle-Espagne et pour lequel nous éprouvons une sympathie émue; il est, en outre, un homme dont toute la carrière nous apporte la garantie qu'en ce moment difficile et délicat de l'histoire il saura mettre son autorité personnelle et sa haute compétence au service de la cause de la paix, qui est la nôtre.

169. M. HAILEMARIAM (Ethiopie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir été élu à l'unanimité. Au nom de ma délégation, je m'associe à toutes les louanges qui vous ont été adressées.

170. Un des principes fondamentaux de la politique éthiopienne est la coexistence pacifique et active. Nous

for the maximum progress towards disarmament, especially in this age of nuclear and thermonuclear weapons. It is to be recalled that it was in this spirit that the Ethiopian delegation co-sponsored the fourteen-Power draft resolution<sup>4/</sup> to put an end to the testing of nuclear weapons last year.

171. At this juncture I should like to congratulate the four great Powers for agreeing on the formation of a disarmament committee. We hope that they will accomplish something of substance. Of course, we completely agree with the draft resolution co-sponsored by Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, United Arab Republic and Yugoslavia, and especially paragraph 6, which recommends: "that the Disarmament Commission as set up in General Assembly resolution 1252 D (XIII) of 4 November 1958 should continue in being and be convened whenever deemed necessary".

172. Mr. MICHALOWSKI (Poland): Mr. Chairman, may I first of all say that I associate myself with all the other delegations in congratulating you on your election to your post.

173. On behalf of my delegation, I should like to express our profound satisfaction at the agreements reached by representatives of the four great Powers on the procedure for the discussion of disarmament. In our opinion, this agreement constitutes a very important achievement and a contribution to progress in the field of disarmament. We consider that the creation of the committee of ten States will also give a concrete base for the work of this committee, and therefore we warmly support the draft resolution before us.

174. My country will be a member of both of these important bodies. Therefore, at this moment I do not consider it necessary to speak on the substance of the work which is before us. I should like only to assure you that we will use our efforts for a constructive and positive result of the work of the proposed committee, for the benefit of all the United Nations.

175. Mr. BISBE (Cuba) (translated from Spanish): May I first add my delegation's congratulations on your election as Chairman, which we consider most appropriate, and express our best wishes for your success in that office.

176. We did not intend to take part in the debate, but we believe that it is advisable for us to make some of our views clear at this juncture.

177. The four great Powers have undoubtedly presented the United Nations Disarmament Commission with a "fait accompli". The only course open to us is to accept it and wish the ten-nation committee appointed by the four great Powers, the greatest success in its work. But as it was stated here a moment ago that this was one of the best days of the United Nations — the Spanish representative made that statement, and it seemed to reflect the consensus of opinion — I should like to say, so far as the Cuban delegation is involved, that I, on the other hand, am

désirons ardemment que les plus grands progrès soient accomplis dans la voie du désarmement surtout en cette époque d'armes nucléaires et thermonucléaires. C'est dans cet esprit, on s'en souviendra, que la délégation éthiopienne a été, l'année dernière, l'un des auteurs du projet de résolution des 14 puissances<sup>4/</sup> visant à mettre fin aux essais d'armes nucléaires.

171. A cette occasion, j'aimerais féliciter les quatre grandes puissances de s'être mises d'accord sur la création d'un comité du désarmement. Nous espérons que ses travaux aboutiront à des résultats substantiels. Il va sans dire que nous approuvons entièrement le projet de résolution présenté par Ceylan, l'Equateur, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, la République arabe unie et la Yougoslavie, et notamment le paragraphe 6 qui recommande "que la Commission du désarmement telle qu'elle a été constituée aux termes de la résolution 1252 D (XIII) de l'Assemblée générale, en date du 4 novembre 1958, soit maintenue en fonctions et convoquée chaque fois que cela sera jugé nécessaire".

172. M. MICHALOWSKI (Pologne) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer à toutes les autres délégations pour vous féliciter de votre élection.

173. Au nom de ma délégation, je tiens à dire combien nous sommes satisfaits que les représentants des quatre grandes puissances soient parvenus à un accord sur la procédure à suivre pour discuter du désarmement. Cet accord représente à nos yeux un succès de première importance et un élément de progrès dans le domaine du désarmement. Nous estimons que la création du comité des 10 puissances fournira également une base de travail concrète pour la Commission, et c'est pourquoi nous approuvons vivement le projet de résolution dont nous sommes saisis.

174. Comme mon pays sera représenté dans ces deux organes majeurs, je ne crois pas nécessaire à l'heure actuelle de commenter les travaux qui nous attendent. Je tiens seulement à vous assurer que nous nous efforcerons, au sein du comité proposé, de faire œuvre constructive et pratique, dans l'intérêt de toutes les Nations Unies.

175. M. BISBE (Cuba) [traduit de l'espagnol]: Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de joindre les félicitations de la délégation cubaine à toutes celles qui vous ont été adressées pour votre élection si méritée, et de vous présenter nos meilleures vœux de succès dans vos hautes fonctions.

176. Nous ne pensions pas intervenir dans ce débat; cependant, nous croyons maintenant nécessaire de faire connaître également notre point de vue.

177. Il est indéniable que les quatre grandes puissances nous ont placés devant un fait accompli. Nous ne pouvons rien faire d'autre que d'accepter le comité des Dix créé par les quatre grandes puissances et former des vœux pour le succès de ses travaux. Mais comme on vient d'affirmer ici même que la journée d'aujourd'hui a été l'une des plus utiles qu'aït connues l'Organisation des Nations Unies et que cette assertion du représentant de l'Espagne semble bien refléter le sentiment général, je crois devoir dire que, tout au contraire, la séance d'aujourd'hui préoccupe beaucoup

<sup>4/</sup>Ibid., Thirteenth Session, Annexes, agenda items 64, 70 and 72, document A/C.1/L.202/Rev.1 and Add.1 and 2.

<sup>4/</sup>Ibid., treizième session, Annexes, points 64, 70 et 72 de l'ordre du jour, document A/C.1/L.202/Rev.1 et Add.1 et 2.

very disturbed by today's meeting, since we view the tendency to bypass the United Nations on important issues with great concern.

178. I do not know if delegates have read the first words of the Introduction to the Secretary-General's annual report. Although the general intention is to strike an optimistic note, it is recognized that multi-lateral relations are being abandoned and that an attempt is being made to settle many international problems outside the United Nations. The Secretary-General himself goes so far, in that Introduction, as to ask whether there is a need for a new international organization or whether changes can be made in the present Organization, so as to adapt it to existing realities.

179. We shall, of course, vote for the draft resolution. We sincerely wish it the greatest success because what we are ultimately interested in is disarmament, whatever course is adopted to achieve it. We are interested in the cessation of nuclear tests, by one way or another; by one means or another we wish to see the further extension of the use of atomic and thermonuclear weapons prevented.

180. While this problem is basically, or course, one for the great Powers, there is something that the small nations have to say. The disarmament question concerns everyone today because, given the destructive power of modern weapons and their range, distance would no longer be of any significance if unfortunately — and God grant it may never happen — a third world war were to become a possibility.

181. It is true that the decision as to whether there shall be a war lies with the great Powers, but all nations, great and small, will suffer if it breaks out. It follows that we small Powers are also fundamentally interested in and concerned about the question of disarmament.

182. We also want to see the armaments race ended, since in the long run it will end in a war, which is what we in fact want to avoid. My statement is prompted first and foremost by my desire to emphasize, although I have been here only a few months, my concern at the fact that the disarmament question is being taken away — and this is the case — from the United Nations. It is going to the ten-Power committee. Reports will come here; we shall accept them, what else can we do? But we shall not be taking any direct part or decision, as it incumbent upon the greatest international organization.

183. Having expressed these views, I should like to conclude by saying that our delegation will none the less vote for the draft resolution before us, and sincerely hopes that in this way a very rapid and effective solution of the disarmament question will be found.

184. Mr. VOUTOV (Bulgaria): Permit me, Mr. Chairman, to add the voice of my delegation to those who have preceded me in congratulating you on your election to the chairmanship of this Commission. We are convinced that, under your guidance, the Disarma-

ma délégation, qui s'inquiète de la tendance actuelle à soustraire les grands problèmes à la compétence de l'Organisation des Nations Unies.

178. Je ne sais si les représentants ont remarqué qu'au début de l'introduction à son rapport annuel le Secrétaire général, en dépit de son ton délibérément optimiste, reconnaît que l'on tend de plus en plus à abandonner les négociations multilatérales et à régler bon nombre des grands problèmes internationaux en dehors de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général lui-même se demande, dans cette introduction, si l'on sera amené à créer une organisation internationale nouvelle ou s'il serait possible de modifier l'organisation actuelle en l'adaptant aux nécessités de l'heure.

179. Nous allons sans doute voter pour le projet de résolution. Nous formerons des voeux sincères pour le succès des travaux du nouveau comité puisque, en définitive, ce qui nous intéresse c'est le désarmement. quel que soit le moyen employé pour y parvenir. Quelle que soit la voie suivie, ce que nous voulons c'est qu'il soit mis fin aux essais nucléaires; ce que nous souhaitons c'est que d'une façon ou d'une autre, on empêche l'emploi des armes atomiques et de l'arme à l'hydrogène.

180. Il va sans dire que le problème du désarmement intéresse au premier chef les grandes puissances; mais les petites puissances ont aussi leur mot à dire. La question du désarmement intéresse aujourd'hui toutes les nations, car la puissance de destruction et la portée des armes modernes sont telles que l'éloignement ne jouerait plus aucun rôle si jamais — ce qu'à Dieu ne plaise — une troisième guerre mondiale venait à éclater.

181. S'il est vrai que seules les grandes puissances ont le pouvoir de déclencher une guerre, il est non moins vrai que toutes les nations, grandes et petites, auraient à en souffrir. Cela explique l'intérêt profond que les petites nations portent à la question du désarmement, qui répond à l'une de leurs plus graves préoccupations.

182. Nous souhaitons aussi que s'arrête la course aux armements qui risque, à la longue, d'amorcer cette guerre que nous tenons précisément à éviter. Bien que je ne participe à ces travaux que depuis quelques mois à peine, j'ai été poussé à prendre la parole par l'inquiétude que je ressens à voir le problème du désarmement soustrait — il faut bien l'admettre — à la compétence de l'Organisation des Nations Unies. L'examen de la question sera confié au comité des 10 puissances. Celui-ci nous adressera des rapports; nous les accepterons — que pourrions-nous faire d'autre? — mais nous ne participerons directement ni aux discussions ni aux décisions, comme nous devrions le faire en tant que plus haute instance internationale.

183. Cela dit, je ne voudrais pas conclure sans ajouter qu'en dépit de mes observations, ma délégation votera pour le projet de résolution qui nous est présenté et formera des voeux sincères pour que le problème du désarmement soit résolu de la façon la plus rapide et la plus efficace par cette voie.

184. M. VOUTOV (Bulgarie) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de joindre ma voix à celles de tous ceux qui m'ont précédé ici et de vous féliciter de votre élection. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, la Commission du

ment Commission of the United Nations will fulfill its important task.

185. The People's Republic of Bulgaria is one of the ten States Members of the United Nations which will be a member of the proposed committee. The Bulgarian people and the Bulgarian Government have fought steadily, and will continue to do so, for peaceful coexistence, lasting peace and disarmament. This is the basis of our foreign policy.

186. Yesterday Bulgaria celebrated fifteen years of liberation. During these fifteen years the Bulgarian Government and the Bulgarian people have shown the world that our only need is peace, coexistence, agreement and common understanding among their neighbors and among all the countries of the world.

187. My Government accepts with great pleasure the invitation of the four great Powers to take part in the work of the disarmament committee. We shall do everything in our power to contribute to agreements leading to a final settlement of this most important question in international affairs, namely, the question of disarmament.

188. As to the draft resolution which has been submitted by Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, the United Arab Republic and Yugoslavia, my delegation fully agrees with it and will vote for it.

189. Mr. BRUCAN (Romania): First of all, Mr. Chairman, may I congratulate you on your well-deserved election as Chairman of the Disarmament Commission.

190. I feel that the subject-matter under our consideration has been exhausted by the speakers who have preceded me and, therefore, I should like only to emphasize the strong support of the Romanian Government for the newly-established ten-Power committee. As a member of the committee, Romania pledges itself to make its best contribution to the successful work of that group.

191. The CHAIRMAN (translated from Spanish): We have before us the text of the draft resolution sponsored by Ceylon, Ecuador, India, Indonesia, Ireland, United Arab Republic and Yugoslavia [DC/145]. Up to now I have heard nothing but expressions of agreement with the draft resolution. I should like to ask the members of this Commission if there is any objection to the draft resolution because, if not, I shall regard it as being adopted unanimously.

*The draft resolution was adopted unanimously.*

192. The CHAIRMAN (translated from Spanish): We have completed the agenda for this meeting of the Disarmament Commission. I should like to thank all the representatives who have taken part in this discussion for their kind words about my past work, but above all for the spirit in which they have participated in this very important debate. I express my gratitude to each and every one of the members of this Commission.

*The meeting rose at 5.50 p.m.*

désarmement des Nations Unies accomplira la tâche importante qui lui incombe.

185. La République populaire de Bulgarie est un des 10 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui seront représentés au comité proposé. Le peuple et le Gouvernement bulgares ont lutté sans relâche et continueront à lutter pour la coexistence pacifique, une paix durable et le désarmement, car telle est la base de notre politique extérieure.

186. Hier, la Bulgarie a célébré le quinzième anniversaire de sa libération. Pendant 15 ans, le Gouvernement et le peuple bulgares ont montré au monde que leur seul désir était de voir la paix, la coexistence, l'entente et la compréhension mutuelle régner entre leurs voisins et entre toutes les nations du monde.

187. C'est avec grand plaisir que mon gouvernement accepte l'invitation des quatre grandes puissances de prendre part aux travaux du comité du désarmement. Nous ferons tout notre possible pour contribuer à l'adoption d'accords visant à régler définitivement la question la plus importante sur le plan international, à savoir la question du désarmement.

188. Ma délégation approuve entièrement le projet de résolution soumis par Ceylan, l'Equateur, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, la République arabe unie et la Yougoslavie, et votera en sa faveur.

189. M. BRUCAN (Roumanie) [traduit de l'anglais]: Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection, si justement méritée, à la présidence de la Commission du désarmement.

190. Le sujet qui nous occupe a été épousé par les orateurs qui m'ont précédé; aussi me bornerai-je à souligner que le Gouvernement roumain approuve entièrement la création du nouveau comité des 10 puissances. En tant que membre de ce comité, la Roumanie s'engage à contribuer dans toute la mesure possible au succès de ses travaux.

191. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): La Commission du désarmement est saisie du projet de résolution présenté par Ceylan, l'Equateur, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, la République arabe unie et la Yougoslavie [DC/145]. Jusqu'ici, je n'ai entendu que des déclarations favorables à ce projet. Je voudrais demander aux membres de la Commission s'ils ont des objections à formuler; dans le cas contraire, je considérerai ce projet comme adopté à l'unanimité.

*A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.*

192. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Nous avons terminé l'examen de notre ordre du jour. Je voudrais remercier tous les représentants qui sont intervenus au cours du débat des paroles aimables qu'ils m'ont adressées, et surtout de l'esprit dans lequel ils ont participé à la discussion d'un problème aussi important. Ma reconnaissance va à tous les membres de la Commission.

*La séance est levée à 17 h 50.*

**SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS**  
**DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES**

**ARGENTINA-ARGENTINE**

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500,  
Buenos Aires.

**AUSTRALIA-AUSTRALIE**

Melbourne University Press, 369/71 Lonsdale Street, Melbourne C.1.

**AUSTRIA-AUTRICHE**

Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.  
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10,  
Salzburg.

**BELGIUM-BELGIQUE**

Agence et Messageries de la Presse,  
S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.

**BOLIVIA-BOLIVIE**

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

**BRAZIL-BRESIL**

Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

**BURMA-BIRMANIE**

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

**CAMBODIA-CAMBODGE**

Entreprise khmère de librairie, Phnom-Penh.

**CANADA**

The Queen's Printer, Ottawa, Ontario.

**CEYLON-CEYLAN**

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

**CHILE-CHILI**

Editorial del Pacífico, Ahumada 57,  
Santiago.

Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

**CHINA-CHINE**

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.  
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

**COLOMBIA-COLOMBIE**

Librería Buchholz, Bogotá.

Librería América, Medellin.

Librería Nacional, Ltda., Barranquilla.

**COSTA RICA**

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

**CUBA**

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

**CZECHOSLOVAKIA-TCHECOSLOVAQUIE**  
Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

**DENMARK-DANEMARK**

Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

**DOMINICAN REPUBLIC-**

**REPUBLIQUE DOMINICAINE**

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

**ECUADOR-EQUATEUR**

Librería Científica, Guayaquil & Quito.

**EL SALVADOR-SALVADOR**

Manuel Navas y Cía., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

**ETHIOPIA-ETHIOPIE**

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

**FINLAND-FINLANDE**

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

**FRANCE**

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (Ve).

**GERMANY-ALLEMAGNE**

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Strasse 59, Frankfurt/Main.

Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

**GHANA**

University Bookshop, University College of Ghana, P.O. Box Legon.

**GREECE-GRECE**

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

**GUATEMALA**

Sociedad Económico-Financiera, 6a Av. 14-33, Guatemala City.

**HAITI**

Librairie "A la Caravelle", Boîte postale 111-B, Port-au-Prince.

**HONDURAS**

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

**HONG KONG-HONG-KONG**

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

**ICELAND-ISLANDE**

Bokaverzlin Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

**INDIA-INDE**

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi & Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi & Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

**INDONESIA-INDONÉSIE**

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

**IRAN**

"Guity", 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

**IRAQ-IRAK**

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

**IRELAND-IRLANDE**

Stationery Office, Dublin.

**ISRAEL**

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

**ITALY-ITALIE**

Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

**JAPAN-JAPON**

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

**JORDAN-JORDANIE**

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

**KOREA-COREE**

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

**LEBANON-LIBAN**

Khayat's College Book Cooperative 92-94, rue Bliss, Beirut.

**LIBERIA**

J. Momolu Kamara, Monrovia.

**LUXEMBOURG**

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

**MEXICO-MEXIQUE**

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

**MOROCCO-MAROC**

Bureau d'études et de participations industrielles, 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

**NETHERLANDS-PAYS-BAS**

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

**NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE**

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

**NORWAY-NORVEGE**

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

**PAKISTAN**

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi, 3.

**PANAMA**

José Menéndez, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

**PARAGUAY**

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

**PERU-PEROU**

Librería Internacional del Perú, S.A., Lima.

**PHILIPPINES**

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

**PORTUGAL**

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

**SINGAPORE-SINGAPOUR**

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

**SPAIN-ESPAGNE**

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

**SWEDEN-SUEDE**

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

**SWITZERLAND-SUISSE**

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.

Hans Rauhards, Kirchgasse 17, Zürich 1.

**THAILAND-THAILANDE**

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

**TURKEY-TURQUIE**

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

**UNION OF SOUTH AFRICA-**

**UNION SUD-AFRICAINE**

Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.

**UNION OF SOVIET SOCIALIST**

**REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES**

**SOCIALISTES SOVIETIQUES**

Mehzdunarednaya Kniga, Smolenskaya Ploschad, Moskva.

**UNITED ARAB REPUBLIC-**

**REPUBLIQUE ARABE UNIE**

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

**UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI**

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1.

**UNITED STATES OF AMERICA-**

**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.

**URUGUAY**

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elía, Plaza Cagancha 1342, 1º piso, Montevideo.

**VENEZUELA**

Librería del Este, Av. Miranda, No. 52, Edif. Galipán, Caracas.

**VIET-NAM**

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Đo, B.P. 283, Saigon.

**YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE**

Crnkarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.

Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.

Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[6081]

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).